



200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1979 JEUDI 3 AVRIL 2014

Révision de la Constitution du 20 janvier 2002

Non..., Oui...mais...



Pascal Tsaty Mabiata



Nicéphore Fylla Saint-Eudes



Mathias Dzon

Chacun selon sa perception, les dirigeants politiques de l'opposition, de la majorité ou du centre commentent le débat sur l'opportunité de réviser ou non la Constitution du 20 janvier 2002. Si du côté de la majorité présidentielle, par le biais du président de l'As-

semblée nationale, Justin Koumba, du ministre d'État, ministre de l'Industrie et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba, ou encore du ministre des Affaires foncières, Pierre Mabiata, rien ne s'oppose à ce que la loi fondamentale soit toilettée, au

mieux changée, pour certains témoins de l'opposition congolaise, il faut se garder d'envisager une telle opportunité.

D'après les points de vue recueillis par *Les Dépêches de Brazzaville*, le problème ne se pose pas tant sur la possibilité ou non de retoucher la

Constitution actuelle. Il se pose au niveau de l'ampleur de cette révision envisagée en considération des articles que les uns et les autres considèrent comme des digues infranchissables. Néanmoins, le débat n'est plus tabou. On le mesure aux opinions émises

par Nicéphore Fylla Saint-Eudes, Guy-Romain Kinfoussia, Pascal Tsaty-Mabiata, Armand Mpourou, Clément Mierassa et Mathias Dzon, tous dirigeants de l'opposition.

Pages 2-3

Sommet Europe-Afrique

La situation en Centrafrique au menu des discussions à Bruxelles

La situation sécuritaire et humanitaire qui prévaut actuellement en République centrafricaine a fait l'objet, hier, d'une réunion spéciale co-présidée par les présidents du Conseil européen, Herman Van Rompuy et de l'Union Africaine, Mohamed Ould Abdel Aziz, en présence du chef de l'État français, François Hollande. « Notre objectif, à moyen et long terme, doit rester le plein rétablissement des structures étatiques », a martelé Herman Van

Rompuy, qui a salué la présence de la présidente centrafricaine de transition, Catherine Samba-Panza. En coordination avec ses partenaires internationaux, l'UE a lancé, à l'occasion de ce sommet, une opération militaire qui accompagnera les actions menées par la Misca et Sangaris pour la sécurisation considérée comme prioritaire en Centrafrique.

Pages 11, 13 et 14

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Le combat contre l'incivisme au Lycée commercial 5-Février

Classé, depuis quelques années, parmi les établissements de la capitale où les élèves brillent par une indiscipline et des actes de violences à l'égard du personnel enseignant et de leurs collègues, le Lycée commercial du 5-Février 1979 est en voie de tourner la page sombre de l'incivisme, à en croire son proviseur, Antoine Luther Kossaléba Nzebé. « ... s'il y avait 100% d'élèves indisciplinés hier; il n'en reste peut-être que 2% aujourd'hui à regarder de près », a-t-il indiqué, précisant que la panique de la semaine dernière faisait suite à une intervention de la police qui n'a pas été appelée par la direction de l'établissement.

Page 9



DIASPORA

Les Congolais de l'étranger invités à renforcer leur engagement pour le pays

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) organise le 5 avril à Paris un forum de la diaspora congolaise sur le thème « Renforcer l'engagement de la diaspora congolaise dans le processus de développement du pays ».

Cette rencontre sera l'occasion de présenter le projet Migrations pour le développement en Afrique visant à faciliter le transfert vers les pays d'origine des ressources et des compétences acquises par la diaspora africaine.

Page 24

QUARTIERS INSALUBRES DE BRAZZAVILLE

Le délicat dossier d'expropriation

L'identification, cette semaine à Brazzaville, des quartiers dits insalubres, sujets à l'expropriation en vue de leur rénovation, n'a pas manqué de soulever des réactions hostiles. Dans certains quartiers de Makélékélé, Poto-Poto, Ouenzé et Talangaï, visités par le ministre des Affaires foncières et le maire de Brazzaville dans le cadre d'une campagne de sensibilisation, des voix se sont élevées pour contrer le projet gouvernemental.

Page 7

ÉDITORIAL

Africa News

Page 2

ÉDITORIAL

Africanews

De façon très symbolique, c'est à Bruxelles et à la veille du sommet Afrique-Europe qui réunit près de quatre-vingts pays qu'ont été fixées définitivement, mardi, les grandes lignes du majestueux immeuble qui abritera en plein cœur de Brazzaville le siège et les studios de la future chaîne de télévision panafricaine Africanews. Symbole du rôle éminent que joue désormais l'information dans l'émergence du continent, ce bâtiment permettra à la première chaîne de télévision multilingue de diffuser en continu informations, reportages, interviews, débats et analyses en provenance de tous les pays africains.

Présent dans la capitale de l'Union européenne avec l'équipe qui mènera à bien ce projet, et notamment avec l'architecte qui édifiera le bâtiment, le grand patron d'Euronews, Michael Peters, a détaillé pour le président Denis Sassou-N'Guesso le programme qui permettra de lancer Africanews à échéance de dix-huit mois. Il a insisté sur le fait que la chaîne, installée dans la capitale du Congo et disposant de bureaux dans plusieurs États du continent, permettra aux Africains mais également aux peuples du monde entier d'avoir une perception plus juste de ce qui se passe dans cette partie du monde où vivront plus de deux milliards d'êtres humains à échéance de cinquante ans.

Des discussions qui se sont déroulées au siège d'Euronews, à quelques encablures du Saint des Saints de l'Union européenne, est ressortie finalement l'idée que la zone de la gare du CFCO, où sera édifié l'immeuble d'Africanews, deviendra par la force des choses l'un des lieux informatifs et culturels les plus vivants du Bassin du Congo. Et cette perspective, bien évidemment, ne peut que combler nos propres attentes puisque notre propre groupe, avec son agence de presse, son quotidien, sa librairie, sa galerie-musée, son imprimerie, se trouve précisément installé dans cette partie de la ville.

Ne nous y trompons pas, la création de la chaîne de télévision Africanews débouchera à terme sur une véritable révolution. Elle permettra, en effet, aux Africains de dire eux-mêmes comment évolue leur continent, comment les peuples qui le composent appréhendent l'évolution de la planète, comment ils entendent préserver leur environnement, leurs traditions, leurs cultures, comment ils comptent participer à la solution des problèmes qui se posent à notre temps.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉBAT SUR LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Les acteurs politiques s'expriment

La boîte de pandore a été ouverte à Dolisie, dans le Niari, lors de la tournée du président de la République. Les sages et cadres de ce département, par la voix du président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, et celle du ministre du Domaine public et des Affaires foncières, Pierre Mabiala, avaient appelé le chef de l'État à modifier la Constitution du 20 janvier 2002. La question divise la classe politique congolaise. Les Dépêches de Brazzaville ont rencontré certains d'entre eux. Réactions.

Nicéphore Fylla de Saint-Eudes, président du Parti républicain et libéral (PRL). Lors de sa rencontre avec les militants de l'arrondissement 6, Tangai, le 29 mars, le président du PRL a indiqué qu'il épousait l'idée de la révision de la Constitution à condition, a-t-il souligné, de conserver les articles de la loi fondamentale portant sur la limitation du nombre de mandats du président de la République ainsi que sur l'intégrité de l'État.

Armand Mpourou, président de la Dynamique pour le développement du Congo (DDC). « La révision de la Constitution n'est pas opportune pour l'heure. La loi fondamentale peut être revue après 2016. La paix obtenue difficilement après les conflits armés que le Congo a connus ne doit pas être vendue moins cher à travers la révision de la loi fondamentale, qui pourrait apporter des troubles sociaux. »

Guy Romain Kinfoussia, président de l'Union pour la démocratie et la République-UDR-Mwinda. « La Constitution du 20 janvier 2002 est révisable, sauf les articles limitant le nombre de mandats du chef de l'État, l'âge pour être candidat à l'élection pré-

sidentielle et l'intégrité de l'État. Les autres arguments ne sont que des élucubrations des hommes politiques. »

Mathias Dzon, président de l'Union patriotique pour le renouveau national (UPRN). Lors de l'assemblée générale de la fédération de Brazzaville de son organisation politique, le 2 novembre 2013, Mathias Dzon a déclaré : « La Constitution actuelle a été taillée sur mesure par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Elle lui accorde tous les pouvoirs et elle ne l'empêche nullement d'exercer ses fonctions jusqu'à la fin de son deuxième mandat, en 2016. En effet, l'article 185, alinéa 3 de la Constitution dispose qu'elle ne peut pas être révisée sur le nombre de mandats du

ne peut être changée, car la loi fondamentale actuelle ne prévoit aucun dispositif relatif à un référendum d'initiative populaire. »

Pascal Tsaty Mabiala, premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS). « Ce débat est né depuis déjà quelques mois. Il a été porté sur la place publique intelligemment par la majorité présidentielle. Nous avons réagi à ce sujet et avons dit qu'on ne peut pas réviser la Constitution. Au plan du droit, le président de la République peut soumettre à l'Assemblée nationale et au référendum populaire un projet de révision constitutionnelle à l'exception notable de l'article 57 limitant le nombre de mandats à deux, et de l'article 185 qui verrouille cette



Guy Romain Kinfoussia

président de la République, plafonné à deux. De ce fait, le nombre de mandats du chef de l'État ne peut être modifié. La Constitution

disposition. Chaque Constitution depuis celle de 1961 a été toujours marquée par le président en exercice. Tous les présidents qui sont

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint : Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeja n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

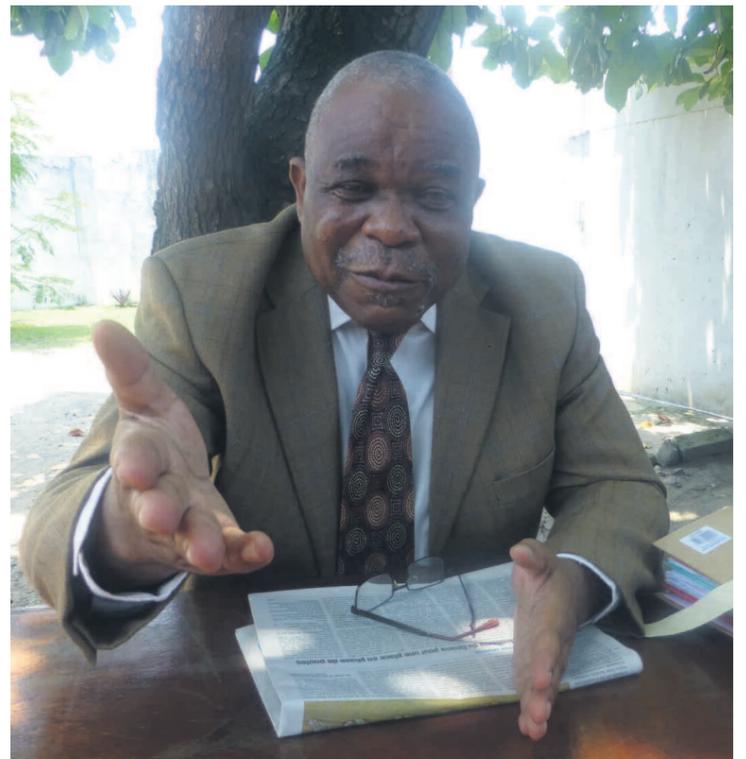
Les acteurs politiques ... (suite et fin)

passés à la tête de notre pays avaient élaboré leur Constitution selon la forme qu'ils voulaient donner à l'État. C'est en 1992 que notre pays a eu, pour la première fois, une Constitution impersonnelle. Pour ce qui est de la loi fondamentale actuelle, elle ne peut pas être révisée parce qu'il y a des dispositions qui sont gravées dans le marbre qu'on ne peut pas changer, notamment sur la limitation du nombre de mandats du président de la Répu-

prême. Le débat se pose maintenant sur le changement de la Constitution et non sur la révision. Car juridiquement, il n'y a pas de cas de force majeure politique qui peut justifier le changement de la Constitution. Le président aurait pu, au début de son deuxième mandat, essayer de toiletter la Constitution pour la postérité. Au plan du droit, rien n'interdit de soumettre au référendum une Constitution. Cependant, le président de la République ne

qu'il y a eu changement de Constitution, il y a eu un événement majeur dans le pays. Aujourd'hui, le pays fonctionne normalement, les institutions sont stables, la paix est revenue, donc il n'y a aucune opportunité politique pour changer la Constitution. Les réformes qui peuvent intervenir dans les différents textes et règlements qui régissent les institutions et les administrations publiques ne peuvent commander le changement de la Constitution. »

Clément Miérassa, président du Parti social-démocrate congolais (PSDC). «La majorité présidentielle a lancé non pas un appel à la révision, mais au changement de la constitution. Je pense qu'on ne devrait pas avoir ce débat parce que nous devons appliquer la loi fondamentale. Elle est claire : le président de la République exerce son deuxième et dernier mandat. Si nous parlons de révision, la loi fondamentale a prévu des dispositions et des procédures de révision relevant de la compétence du président de la République. Le changement de la Constitution est un non-débat. En 2016, il y aura des élections présidentielles et les Congolais choisiront un autre compatriote pour la présidence. La Charte africaine de la démocratie et des élections, adoptée au cours du mandat du président Denis Sassou N'Guesso à l'Union africaine,



Clément Miérassa

interdit d'amender ou de réviser la Constitution lorsqu'elle porte atteinte à l'alternance démocratique. C'est un débat que la majorité présidentielle mène, mais qui, à mon avis, n'a pas sa place.»

Les cadres du Niari: Dans une déclaration rendue publique le 29 mars dernier, ils ont rappelé le bien-fondé du programme de contact du président de la République avec les populations de l'arrière-pays pour lui permettre de toucher du doigt les réalités sociales, politiques et économiques vécues par les populations. Les cadres et natifs constatent malheureusement

qu'au lieu d'être une occasion d'échanges positifs sur la base des intérêts de la population, cette visite a été utilisée pour obtenir une adhésion fictive au projet de perpétuation d'un système politique fondé sur l'hégémonie politique [...].

Nous, cadres, sages et autres natifs du Niari, demandons au président de la République d'observer les dispositions de la Constitution du 20 janvier 2002 à l'effet de préserver la paix et la stabilité des institutions dans notre pays.

Roger Ngombé et Josiane Mambou Loukoul



Armand Mpourou

blique et l'âge pour être candidat à la magistrature peut plus le faire parce qu'il est en fin de mandat. Chaque fois

TOURISME

Un secteur qui se développe

Les ressources touristiques prennent une part de plus en plus importante dans le produit intérieur brut (PIB) du Congo. En 2013, elles ont représenté 14,8 milliards de dollars, soit plus de 3 000 dollars par habitant.

Depuis 2002, la République du Congo ne versait pas régulièrement ses cotisations à l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). En mars 2014, le ministre du Tourisme et de l'Environnement, Josué Rodrigue Ngounimba, a, au nom du gouvernement, régularisé la situation, ce qui a fait que l'OMT prend à nouveau en compte le Congo dans la promotion d'un tourisme responsable.

À cet égard, le journal français Le Point, dans sa parution du 23 mars 2014, cite les chiffres du Conseil mondial du tourisme et des voyages montrant qu'en 2013, le tourisme a permis de créer des emplois pour 30 614 personnes. Toujours selon le conseil, une hausse de 2,7% est attendue pour l'année 2014. Selon l'Agence panafricaine de presse citant des



sources congolaises, le flux financier créé par le tourisme a atteint l'année dernière la barre des 5,5 millions de dollars. Ce qui est, sans nul doute, le résultat de l'augmentation progressive de la cote de certains sites touristiques du pays, notamment les parcs nationaux d'Odzala, Kokoua, dans le nord, de Conkouati Douli, dans les environs de Pointe-Noire. Il y a lieu de préciser que les environs du principal centre économique du Congo recèlent de trésors ines-

timables à découvrir, notamment en matière de faune.

Afin de rendre l'écotourisme congolais encore plus respectueux de l'environnement, les organisations internationales, à l'instar du Programme des Nations unies pour le développement, promettent d'apporter un soutien financier à ce secteur d'activité, dont la mise en valeur constitue un véritable atout pour l'économie congolaise.

Bruno Okokana

INVESTISSEMENTS

La Commission nationale examine 45 dossiers de candidature

La Commission nationale des investissements (CNI) s'est réunie le 31 mars à Brazzaville, sous la direction du directeur de cabinet du ministre des Finances, Raymond Dirat, pour examiner minutieusement les dossiers présentés par les entreprises.

Au cours de cette session, la CNI a examiné au total 45 dossiers, nouveaux ou soumis à un réexamen. Les nouveaux dossiers représentent une valeur de 5 223 527 807 661 FCFA et devraient conduire à la création d'environ 4 579 emplois. Les dossiers en examen, quant à eux, d'une valeur de 84 466 760 FCFA, devraient aboutir à la création de plus de 797 emplois.

Globalement, la valeur des investissements a été estimée, à l'issue de cette session, à 607 964 567 661 FCFA pour un peu plus de 5 276 emplois à créer. Les entreprises concernées interviennent dans plusieurs secteurs d'activités : six dans l'agroalimentaire, neuf dans les bâtiments et travaux publics, une dans l'industrie du bois, d'autres dans le secteur des

transports.

Les dossiers examinés ont donné lieu à des avis techniques, lesquels ont permis d'agréer les dossiers de neuf entreprises correspondant aux critères du Code national des investissements.

Quatorze entreprises ont reçu un avis favorable de la commission sous réserve de fournir certains compléments d'information.

La commission doit mener une enquête pour jauger les capacités financières de ces entreprises à financer sans inquiétude leurs investissements.

Par ailleurs, sur les 45 dossiers soumis à l'examen, 23 ont été purement et simplement rejetés par la commission, les secteurs d'activités de ces entreprises n'existant pas au Congo.

Firmin Oyé

Annonce : cabinet de recrutement recherche pour une société en forte expansion implantée à Pointe-Noire, les profils cités.

merci d'envoyer avant le 15 avril 2014 un curriculum vitae (cv) et une lettre de motivation à l'adresse suivante : recrutecongo.amasconsultants@yahoo.com

Gestionnaire et superviseur des stocks

Femme ou homme / 35 - 40 ans / Baccalaureat serie G2, G3, BTS (licence en sciences et méthodes de gestion des stocks / experience 5 ans et + en entreprise / maîtrise des outils informatiques (Excel, logiciels de gestions des stocks: ges-com...) / maîtrise des langues écrites ou parlées : française et anglaise (souhaitée)

Caissier ou caissières

Femme ou homme : 25 - 35 ans / BTS, Baccalaureat scientifique ou commercial / experience de caisse en entreprise de +2 ans. / maitrise des outils informatiques (excel, word), connaissances des langues : français, anglais, espagnol ou autre (parlee et ecrit)

Rayonnistes - étalagistes

Femme ou homme / 25 - 35 ans / experience : rayonniste dans un magasin de libre service pendant 2 ans et + / maitrise langue : française ou anglais (souhaitée)

Boucher

Homme / 30 - 40 ans / experience : 3 ans et + / bts, baccalaureat (diplome equivqlent) technique des metiers de la bouche ou boucherie / maitrise langue : française ou anglais (souhaitée).

Charcutier

femme ou homme / 28 - 35 ans / bts, baccalaureat specialise metiers de la bouche / experience de 3 ans et + dans un rayon de grande surface ou dans une epicerie – charcuterie / maitrise langue : française ou anglais (souhaitée).

Agents d'entretien

femme ou homme / 30- 40 ans / niveau d'etude : cap, bts / baccalaureat ou niveau secondaire / maitrise langue : française parlee / matrise des machines d'entretien grandes surfaces / experience de 2 ans et + /bonne connaissance des produits d'entretien et connaissance des normes d'hygiene et de securite.

Caissier ou caissiere principale :

femme ou homme / 30 - 40 ans / BTS, baccalaureat G2 - G3 - BG ou diplôme de caissiere qualifiée / maitrise des langues ecrites ou parrees : française et anglaise (souhaitée)/ experience : 5 ans et + au poste de caissiere ou aide comptable.

Cuisinier traiteur

Femme ou homme / 25 - 45 ans / cap en cuisine et traiteur ou diplôme de cuisinier equivalent / experience : 2 ans et + au poste de cuisinier / connaissance dans les domaines des entrees, plats chauds et plats a emportes / maitrise des langues ecrites ou parrees : française et anglaise (souhaitée).

Barmen

Femmes ou homme / 25 -35 ans / cap, bepc, bts, baccallaureat / experience de 2 ans et + en preparation et dosage des boissons, dans les boites de nuits, snack, restaurant et bars / maitrise des langues : française et anglaise (souhaitée).

Vendeur ou vendeuses

Femme ou homme / 20 - 30 ans / cap, bepc, baccalaureat option commerce / experience de 1 an et + dans la vente en magasin, au detail ou en gros / maitrise des langues: française et anglaise (souhaitée).

Jardiniere ou garde enfants

Femme / 25 - 35 ans / bepc, bep ou autres diplomes equivalents / experience : 2 ans et +, en animations educatives, gardes enfants ou nounou / bonne connaissance en langues : français, anglais, espagnol, russe, italien ou autres.

Chauffeur- livreur

homme /30 - 45 ans / experience : 3 an et +, chauffeur dans une entreprise ou chez un particulier / detenir un permis de conduire datant de plus de 3 ans dans les categories : b-c-d / etre disponible.

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

Déclaration des hommes politiques et des médias au sujet du nouveau Premier ministre français et de son gouvernement

☐ « *La gauche a subi une défaite cuisante. La responsabilité de la droite et du centre, c'est de préparer l'alternance.* »

Alain Juppé, maire de Bordeaux, Europe1, 31 mars 2014

☐ « *Ce n'est pas un grand bouleversement. Ce gouvernement ne semble pas indiquer une volonté claire d'une inflexion politique* »

Laurent Baumel, député PS, publicsenat.fr, 2 avril 2014

☐ « *C'est un gouvernement qui est au fond assez immobile. Il n'y a que deux entrées (Ségolène Royal et François Rebsamen, ndlr). L'information, c'est la nomination de Manuel Valls et le départ des écologistes* »

Jean-Pierre Raffarin, ancien Premier ministre, publicsenat.fr, 2 avril 2014,

☐ « *C'est la situation politique qui impose Manuel Valls à François Hollande, un choix raisonnable car il incarne ce qui manquait à son prédécesseur : l'autorité dans la machine gouvernementale et la clarté puisqu'en social libéral revendiqué, il pourra porter avec cohérence le pacte de responsabilité, la politique de l'offre et la diminution des dépenses publiques.* »

Renaud Dély du « Nouvel Observateur », 2 avril 2014

☐ « *Je ne sais pas s'il est discipliné ou ambigu. Sur les Roms, il a fait des déclarations fortes et puis il signe une directive pour leur relogement. Pendant les primaires, il souhaitait en finir avec les 35 heures et puis l'idée a disparu. Donc, qui est le vrai Manuel Valls ? Celui des déclarations qui lui permettent d'exister dans l'opinion ou celui qui prend des décisions qui ne sont pas toujours très claires.* »

Guillaume Roquette du « Figaro Magazine », 2 avril 2014

☐ « *D'autres socialistes s'inquiètent surtout de la popularité arrogante de l'ancien ministre de l'Intérieur qui pourrait rapidement faire beaucoup d'ombre au président* »

Christophe Hérigault de "La Nouvelle République du Centre-ouest", 1er avril 2014

ENSEIGNEMENT

Une nouvelle discipline scolaire : «l'éducation civique, morale et pour la paix»

Telle est l'une des trois recommandations formulées par les 265 participants au séminaire de formation en éducation civique, morale et pour la paix, organisé du 26 au 29 mars à Brazzaville, par le ministère en charge de ces questions.

Venus des départements des Plateaux, du Pool et de Brazzaville, les participants à ces assises de quatre jours ont noté la nécessité de faire de l'éducation civique, morale et pour la paix à l'école, une discipline à part entière et soutenue par une évaluation aux examens d'État. Ils ont aussi recommandé la création d'une filière d'éducation civique dans les écoles professionnelles et à l'université. Dans le but de promouvoir les valeurs morales et civiles dans la société congolaise, ils ont suggéré la démultiplication de la formation dans les cycles informels.

S'agissant des travaux, les enseignements ont porté sur plusieurs thèmes, parmi lesquels : l'identification des grandes parties du livre programme de l'éducation civique, morale et pour

la paix ; le maniement des programmes et des guides pédagogiques et la rédaction des fiches pédagogiques de l'éducation civique, morale et pour la paix en pédagogie par objectif.

Clôturant les travaux, le ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique, Anatole Collinet Makosso, s'est félicité du sens du patriotisme, de la qualité du travail abattu et de l'excellence des résultats auxquels les participants sont parvenus. Selon lui, l'éducation civique n'est pas un slogan, mais une réelle prise en charge de la jeunesse congolaise qui, dans son tâtonnement idéologique, se trouve aujourd'hui sans repères alors qu'elle est appelée

qui, loin d'être un appendice de votre discipline d'origine ni une matière optionnelle, non obligatoire, ou soumise au choix des élèves, doit plutôt être enseignée et considérée dans la même chaîne de valeurs que toutes les autres matières en vigueur dans vos programmes », a-t-il expliqué.

La mise en parenthèse de l'éducation civique, pendant de longues années, a révélé de nombreuses insuffisances comportementales allant de la dérive morale au manque de quiétude et de paix sur le plan national. De plus en plus, a poursuivi le ministre, l'incivisme s'est installé et a peu à peu fini par être adopté par tout le monde, élargissant ainsi la liste des antivaleurs. « *La crise des valeurs qui en a découlé et qui a conduit à la perte de l'identité et à l'abandon des codes sociaux est devenue, pour notre pays, un réel problème de société au point où notre jeunesse, se trouve comme piégée dans un passage enténébré. C'est pourquoi, l'école, symbole du savoir et de la formation, doit reprendre sa place dans l'encadrement de la jeunesse au travers de l'éducation civique réintégrée en son sein. Elle doit se réinvestir dans sa mission de socialisation en promouvant, outre l'instruction et la connaissance, les valeurs qui construisent le mental, l'esprit, le cœur et l'amour en vue de permettre à notre pays un développement durable* », a précisé Anatole Collinet Makosso.

Parfait Wilfried Douniama

« La crise des valeurs...qui a conduit à la perte de l'identité et à l'abandon des codes sociaux est devenue, pour notre pays, un réel problème de société au point où notre jeunesse, se trouve comme piégée dans un passage enténébré. C'est pourquoi, l'école, symbole du savoir et de la formation, doit reprendre sa place dans l'encadrement de la jeunesse au travers de l'éducation civique réintégrée en son sein.»

la paix ; la définition des concepts ; le repérage de ses buts et finalités ainsi que les étapes de la démarche didactique de l'éducation civique, morale et pour la paix. Les autres communica-

à succéder à la classe politique actuelle dans la gestion du pays. « *La formation que vous avez suivie vient d'ouvrir à votre formation initiale une nouvelle vocation : l'éducation civique*



SERVTEC BRAZZAVILLE recherche les profils suivants :
Inspecteurs / Ingénieurs QA/QC
Contrôleurs Qualité
Chefs de chantiers
Ingénieurs en génie civil
Spécialistes Terrassement
Conducteurs de travaux
Topographes / Métreurs
Conducteurs d'engins
Grutiers habilités

Caristes habilités
Dessinateurs Autocad-Covadis
HSE
Mécaniciens
Electriciens
Maçons / Ferrailleurs
Soudeurs

Tous les candidats doivent avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle :

OFFRES D'EMPLOIS

1. Envoyez vos CV à l'adresse courriel suivante:
dany.brailon@servtec-congo.com

2. Ou venez déposer votre CV à notre bureau de Brazzaville situé à l'adresse ci-dessous :
Immeuble MUCODEC 2^e étage Boulevard Sassou Nguesso
BP 14669 – Brazzaville



HOME L'AGENCE IMMOBILIERE

**VILLAS ET APPARTEMENTS À LOUER BRAZZAVILLE CENTRE
CONTACT : 06.876.34.88**



VENTE AUX ENCHERES (RELANCE)

Le Bureau de la Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en République du Congo, procède à une vente aux enchères publiques de la voiture exposée dans la cour du bureau commun des Nations Unies située à l'adresse suivante :

309, Avenue Marien Ngouabi (Route Bord-Bord-arrêt bus Laborex), centre ville, Pointe Noire République du Congo

Désignation	Capacité Puissance Energie	N° châssis	Kilométrage	Année de mise en Circulation à l'état neuf	Remarques
Peugeot 607 Berline	5 places/ 7 CV Essence	VF39DRFN 592079655	32 150 Km	2003	Néant

Cette voiture dont les caractéristiques sont mentionnées dans le tableau ci-dessous, peut être visitée du lundi au Vendredi de 9h00 à 16h00.

La voiture est vendue en l'état sans aucun préalable tant administratif que juridique par l'UNFPA.

Les enchérisseurs sont en conséquence priés de déposer leurs propositions de prix (non-manuscrites) sous enveloppes scellées, au plus tard le 25 Avril 2014 à 16h00 soit au bureau commun des Nations Unies à Pointe Noire à l'adresse ci-dessus indiquée, notamment au personnel UNFPA ou encore au secrétariat de l'UNFPA, sis Rue Crampel (face BDEAC), Plateau Centre Ville, Brazzaville.

L'enveloppe doit être adressée à **Madame la Représentante de l'UNFPA, BP : 19012 Brazzaville, République du Congo et doit porter la mention « Vente aux enchères ADMIN/01/14 -R».**

L'adjudicataire retenu sera contacté pour paiement comptant de la totalité du montant adjugé dans les 7 jours qui suivent la notification. L'enlèvement à la charge de l'adjudicataire doit s'effectuer dans les 15 jours après le paiement. Toutefois, une demande motivée de prolongation de délai d'enlèvement peut être acceptée par la Représentante ou son mandataire. En cas de carence du premier adjudicataire, le second est d'office jugé recevable.

Aucune quelconque réclamation ne sera acceptée après enlèvement.

Fait à Brazzaville, le 20 Mars 2014

**Barbara Laurenceau
Représentante de l'UNFPA au Congo**

INSALUBRITÉ À BRAZZAVILLE

Le gouvernement décide d'exproprier certains quartiers

Inondations régulières durant les périodes de pluies, glissements de terrains, boues sur la surface des parcelles, eaux stagnantes dans les rues, poubelles à ciel ouvert et latrines en mauvais état entraînant des odeurs nauséabondes : tel est le tableau que présentent certains quartiers de Brazzaville.

Pour faire face à ces phénomènes qui influent négativement sur la vie des populations, le gouvernement a initié un projet de rénovation de certaines zones insalubres. La mise en œuvre de ce projet s'effectuera à travers deux procédures : l'expropriation et la compensation. Il a été présenté, le 28 mars, par le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabiala, aux habitants des secteurs concernés, notamment ceux des quartiers Ouenzé-ya-Liboulou et Kanga-Mbanzi, dans le 6^e arrondissement (Talangai), 31 et 34 dans le 3^e (Poto-poto) et Mianzukouta, dans le 1^{er} arrondissement (Makélékélé). « Le chef de l'État a décidé de localiser à Brazzaville, tous les quartiers insalubres afin de les lotir et les réhabiliter en construisant des logements sociaux. C'est dans cette optique que nous sommes en train de faire une ronde explicative afin que les populations comprennent la nécessité de ce projet. Ainsi, une commission d'enquête

parcellaire sera mise en place pour aboutir à l'expropriation des occupants. Cette commission aura pour mission principale d'évaluer les maisons, arbres implantés et l'ensemble des biens se trouvant au sein de la parcelle », a expliqué le ministre Pierre Mabiala.

La descente du ministre, en compagnie du maire de la ville, Hugues Ngouélondélé, marque le début d'une opération d'identification des différents quartiers insalubres de la ville capitale. Cette première phase a permis de recenser plusieurs sites, notamment ceux du quartier Dragage, dans le 6^e arrondissement (Talangai) ; les quartiers 31 et 34 dans le 3^e arrondissement (Poto-poto) et le quartier Mianzukouta dans le 1^{er} arrondissement (Makélékélé). Étant l'esprit du projet, l'exposant a souligné que les familles ayant des parcelles sur les sites identifiés seront expropriées pour cause d'utilité publique et indemnisées. « Nous allons évaluer vos terrains et vous indemniser pour un relogement. Ensuite, l'État va raser toutes les maisons qui sont dans l'insalubrité afin de bien les aménager. Et, reconstruire les nouvelles maisons pour que Brazzaville soit rénovée. Le combat que nous menons est de lutter contre les quartiers et les maisons insalubres », a ajouté Pierre Mabiala, tout en

indiquant qu'outre l'observance des conditions d'expropriation selon les termes de la loi, il y aura également la procédure de compensation des biens. « L'aménagement foncier préalable à l'occupation est l'idéal d'une ville sans habitat insalubre. Il représente par ailleurs, à travers la rénovation urbaine, un important moyen d'intervention de la puissance publique dans le périmètre urbain, consacré par la loi n°24-2008 du 22 septembre 2008 portant régime foncier en milieu urbain », a conclu Pierre Mabiala.

10 mille logements à construire

En effet, ce projet épouse la nouvelle politique du gouvernement relative à la construction d'environ 10.000 logements sociaux à Brazzaville et Pointe-Noire. Elle est destinée à rénover et changer l'image des deux villes et d'apporter tant soit peu des solutions aux problèmes de logement qui se posent actuellement. Le projet sera réalisé par la société marocaine Addoha Douja.

Par ailleurs, à ce travail de recensement des zones insalubres, s'ajoutera aussi celui de délimitation des espaces terriens qui s'effectuera en collaboration avec les maires d'arrondissements, responsables de quartiers ainsi que les chefs de familles. « Une fois les

familles dédommagées, elles peuvent revenir pour occuper les nouvelles habitations si elles obéissent aux conditions édictées par l'État. Par exemple, on peut estimer la valeur d'une parcelle et on ne l'exproprie pas, on construit la maison et l'État procède par la contre-valeur afin que la famille accède à la nouvelle habitation. Personne ne peut enfreindre à ce projet, parce que c'est un projet d'utilité publique », a expliqué Hugues Ngouélondélé, maire de Brazzaville.

Certains habitants boudent l'initiative

Malgré l'importance et l'envergure du projet qui, selon les exposants, est d'intérêt public, son annonce a semblé tomber sur un terrain aride et sans fertilité. D'autant plus que les occupants des ces zones ainsi que les chefs de familles ont unanimement désapprouvé le projet. Car, pour eux, l'argent proposé pour l'expropriation est source de problèmes et n'aidera pas les familles à se reloger ailleurs et surtout, dans les quartiers déjà lotis où les conditions de vie sont appréciables, l'achat d'une parcelle coûte cher. Pour manifester leur refus, ces habitants ont évoqué plusieurs raisons qui, selon eux, peuvent susciter des problèmes et conflits au sein des familles. Par exemple, la

recrudescence des conflits liés à l'argent, la désunion des foyers et familles habitués à vivre sous un même toit, la situation géographique actuelle de leurs parcelles qui, pour certains, sont proches du centre-ville et bénéficieraient déjà des avantages de cet emplacement géographique.

« Nous sommes sceptiques quant à la réalisation de ce projet. Un pareil sujet qui concerne l'expropriation ou la compensation des communautés, nécessite une meilleure communication ou un dialogue au préalable et ne devrait pas être annoncé au terme d'une brève séance d'explication », a déclaré un chef de famille au quartier Ouenzé Liboulou, François Iloki, âgé de 80 ans. « Nous sommes des Africains et la majorité sont issus d'une famille nombreuse. La vente d'un bien commun suscite des réactions et des conflits et surtout, si le montant proposé ne satisfait pas tous les membres de la famille. Nos parents ont souffert pour acquérir ces terrains et leurs titres fonciers. C'est risquer sa vie que d'accepter une telle proposition. Je dis non et l'État ne doit pas nous imposer », a déclaré une responsable de famille au quartier 31 situé à Poto-poto, Madeleine Geneviève Akendzé.

**Rock Gassakys
et Fortuné Ibara**

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

La Croix-Rouge a organisé un débat sur le genre

« Implication de la femme à l'action de la Croix-Rouge », tel a été le thème de la conférence-débat organisée le samedi 29 mars à l'occasion de cette journée mondiale.

Comme chaque année, la Journée internationale de la femme (8 mars) est un repère pour cette couche sociale de la population car elle marque le renouvellement des engagements pris par les Nations Unies concernant l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'endroit des femmes. Et devant un parterre de volontaires et secouristes, les principaux animateurs - le président national de la Croix-Rouge congolaise, Christian Sedar Ndinga, la présidente d'honneur de la Croix-Rouge congolaise, Ida Victorine Gampolo, ainsi que Isabelle Filla-Lemina et Victorine Kala, évoluant dans le service de la santé sexuelle et de la reproduction -, ont présenté aux participants l'intérêt des faits énoncés au cours de cet échange.

Dans son exposé, Christian Sedar Ndinga a mis en exergue le large champ que renferme cette thématique axée sur l'égalité et de l'homme et de la femme. Selon lui, cette problématique doit être



Le Présidium

prise sous l'angle de la rationalité. « Il faut des arguments rationnels maintenant pour déséquilibrer et réduire à néant toute l'armature traditionnelle, sociologique et même psychologique sur laquelle se fonde les questions des inégalités », a-t-il souligné. Pour l'orateur, il faut retravailler la question à la base, passer par exemple par l'éducation. Il faut revisiter les canaux même de la tradition et de la culture. Pour cela, il faut de l'audace et du courage, « parce que la tradition, a-t-il insisté, nous im-

pose les choses telles que nous ne voulons pas aller à l'encontre de cette tradition parce que ce serait, semble-t-il, à l'encontre de la culture ». L'orateur a présenté schématiquement ce qui maintient cet état d'esprit. « L'éducation de l'enfant tel qu'elle se fait est orientée vers l'inégalité entre le garçon et la fille. Par exemple pendant les vacances, le garçon avait le droit de dormir longtemps, alors qu'à 6h du matin, la fille devait se lever très tôt parce qu'il fallait qu'elle commence les travaux domestiques. Une fille

n'a pas le droit de dormir longtemps, c'est un signe de paresse », a expliqué Christian Sedar Ndinga. La communication d'Isabelle Filla-Lemina était, quant à elle, centrée sur l'historique de ce mouvement qui, au fil du temps de l'action menée par l'ONU, a pris beaucoup d'orientations. Ce qu'on peut retenir de son exposé, c'est que beaucoup de textes juridiques existent, et pourtant leur applicabilité fait défaut.

Pour sa part, Ida Victorine Gampolo a exposé sur l'implication de

la femme dans l'action de la Croix-Rouge. Présentant ses raisons de satisfaction, la présidente d'honneur a parlé du combat de certaines femmes évoluant au sein de cet organisme qui ont fait montre de beaucoup de courage à l'occasion de certaines campagnes à travers le monde. « Les femmes ont fait des choses terribles, c'est en cela que je voudrais que les femmes viennent nombreuses à l'organisation. Il faut revendiquer l'égalité », a-t-elle conclu.

Enfin, Victorine Kala a prévenu l'auditoire sur le danger du cancer du sein et des conséquences de la ménopause chez la femme. La règle d'or de la prévention devrait reposer non pas que sur les informations diffusées dans les quartiers - car l'individu isolé n'apportera pas de réponse - mais sur la médecine, car c'est bien elle, dans sa diversité, qui peut prévenir la maladie.

Cette conférence-débat a permis un grand moment d'échanges entre les animateurs et l'auditoire. À l'issue de la séquence des questions-réponses, le public a quitté la salle, satisfait et informé.

Guillaume Ondzé

ACADÉMIE MILITAIRE MARIEN-NGOUABI

58 stagiaires admis au grade d'élèves officiers ont prêté serment

La cérémonie de présentation au drapeau et de port des alphas argentés s'est déroulée le 29 mars, à l'Académie militaire Marien-Ngouabi, située dans la périphérie nord de Brazzaville.

Plusieurs autorités militaires étaient présentes, parmi lesquelles le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy Blanchard Okoï, ainsi que les membres du haut commandement militaire.

Il convient de noter que cette formation, qui avait débuté le 25 novembre 2013 et s'est achevée le 29 mars dernier, dont 58 stagiaires ont été admis à l'académie militaire Marien-Ngouabi au titre de la 19^e promotion, a regroupé plusieurs disciplines réparties en deux pelotons : un peloton spécial pour les stagiaires issus de la vie

civile et pour les anciens enfants de troupe, tous détenteurs d'une licence ; un peloton interarmes pour les stagiaires militaires venus des FAC. À leur arrivée, ils ont été soumis à des exercices d'acoutumance avec le milieu ambiant et de mise en condition au plan physique. Ils ont tous suivi régulièrement leur formation commune pendant une durée de quatre mois, en alternant les séances théoriques et les séances pratiques. Les enseignements suivis au cours de cette formation commune de base, ont porté sur les disciplines suivantes : le règlement des services à l'armée ; l'ordre serré ; la tactique, l'armement, l'instruction sur le tir ; la topographie ; les transmissions, le génie ; l'hygiène et secourisme ; la sécurité militaire ; l'instruction civique et l'éducation physique militaire et

sportive. Les résultats réalisés se présentent ainsi : « Vous voici arrivés à la fin de la première phase de votre formation. Cela n'est pas une fin en soi. Ce n'est qu'un chapitre d'un gros livre. Car vous venez certainement de vous rendre compte que le métier des armes, dans lequel vous voulez vous engager en prêtant serment devant témoins, n'est pas une sinécure. Par ces propos, je voudrais nourrir vos esprits de pensées positives, lesquelles affecteront vos attitudes face à une situation », a indiqué le commandant de l'Académie militaire, soulignant que « l'attitude crée l'habitude, l'habitude crée le caractère et le caractère crée la destinée ».

Signalons que cette cérémonie a été clôturée par un défilé militaire.

Guillaume Ondzé

FORMATION

50 étudiants apprennent la langue italienne

L'apprentissage de l'italien a été lancé le 1er avril à Brazzaville, par Dubblon Garcel, le coordonnateur national de l'ONG « le Livre du Congo Blanc », en vue d'accorder à des étudiants une bourse d'études en Italie en médecine de l'âge.

Ces étudiants seront formés pendant trois mois au siège de l'ONG à Moukondo de 18 heures à 20 heures, avant de passer le test pour bénéficier de la bourse. Ce calendrier a été élaboré en fonction des occupations des étudiants. Ils seront instruits sur les notions de base en vue de faci-

ter leur formation au pays d'accueil. La formation en médecine de l'âge, d'une durée de cinq ans et plus selon les spécialités, porte sur la gériatrie, la psycho-gériatrie, la gérontologie, l'infirmerie et la pharmacie spécifiée des personnes du 3^e âge.

D'après le coordonnateur Dubblon Garcel, la formation est orientée vers les personnes âgées parce que le système sanitaire congolais présente un déficit en agents qualifiés dans ce domaine. Et l'apprentissage de la langue italienne a été exigé par les institutions italiennes afin que ces

étudiants aient un niveau suffisant en langue italienne.

Dubblon Garcel a, par ailleurs, lancé un appel à l'État pour obtenir des subventions. Il a également demandé aux personnes de bonne volonté de soutenir l'action de l'ONG, expliquant que « ces étudiants ne sont pas la propriété de l'ONG, ils sont des citoyens congolais qui seront au service du public ».

Au terme de la cérémonie, l'étudiant Mathieu Peldinho Ngafoula Itoua, âgé de dix-huit ans, envisage de se spécialiser en pharmacie spécifiée des personnes du 3^e âge. Il s'est dit convaincu d'être parmi les vainqueurs de cette année 2014 : « J'ai appris l'existence de cette formation par la voie des médias et j'ai constitué mon dossier qui a été retenu. Au fond de moi, j'ai la ferme assurance que je réussirai à mon test après les trois mois d'apprentissage de la langue italienne. L'ONG, le Livre du Congo Blanc mérite mon double remerciement. Elle m'a offert l'opportunité d'apprendre la langue et me permettra de poursuivre les études en Italie dans ce domaine tant souhaité par moi. »

Lydie Gisèle Oko



Les étudiants dans la salle de formation (crédit-adiac)

TRAFIC FLUVIAL BRAZZAVILLE-KINSHASA

Le cri du cœur des aveugles de Brazzaville aux autorités des deux Congo

L'Association des Aveugles du Congo Vision de Demain (AVDM) que dirige Obangui Mbola a sollicité, le 1er avril à Brazzaville, auprès des pouvoirs publics, la réouverture du trafic fluvial sur les deux rives du fleuve Congo.

« Nous voulons nous adresser aux présidents Sassou et Kabila afin qu'ils voient ce qui se passe au Beach depuis vendredi passé. Il y a très longtemps, au temps du monopartisme, le feu président Mobutu et le président Sassou nous ont permis de faire le trafic et nous vivions en paix. Nous étions parfaitement en harmonie. Nous, les aveugles et les handicapés, trouvons notre gagne-pain, dans les ressources de notre trafic de commerce entre Brazzaville et Kinshasa, et vice-versa. Cela nous aidait à payer nos loyers, nos guides et de nous occuper de nos enfants », explique Obangui Mbola, président de l'ONG.

En effet, cela fait une semaine que ces aveugles ont des difficultés à faire la traversée du fleuve Congo pour vaquer librement au petit commerce qu'ils exercent depuis des décennies. L'appel lancé aux autorités des deux Congo vise à rappeler les pouvoirs publics sur la lutte contre la pauvreté, la cécité et d'autres fléaux qui frappent les aveugles et malvoyants des deux pays.

Selon l'ONG AVDM, les raisons du refus de la traversée du fleuve ne leur ont pas été expliquées, ni par les autorités douanières, ni par les services de sécurité. Les aveugles regrettent ce manque de dialogue et se plaignent du sort de leurs familles. Ces aveugles menacent également de prendre d'assaut les avenues bitumées de la capitale congolaise pour réclamer la réouverture du trafic.

« Ce commerce nous permettait d'avoir un peu d'argent. Nous vaquions grâce à cela aux besoins primaires et fondamentaux de la vie notamment le boire, le manger, le vêtir et nous ne quémandions plus. Aujourd'hui nous ne savons plus quoi faire après cet embargo car nous sommes devant les plus

forts et nous sommes faibles. Or nous ne savons pas pourquoi ils ont mis fin à cela vu qu'ils ne nous ont pas révélé la cause. Ils ne font que nous faire marcher, voilà pourquoi nous sommes décidés à mettre fin à cela au péril de notre vie et nous appelons à l'aide. Nous ne savons plus vers qui nous tourner, et nous savons que nous payons des taxes pour lesquelles nous sommes en règle. Mais quel est le problème », explique Xavier Loungangoula, conseiller du président de l'ONG AVDM.

Sur les deux rives du fleuve Congo, les aveugles et les malvoyants collaborent mieux. Pour consolider leurs initiatives privées, les aveugles du Congo-Brazzaville et ceux du Congo-Kinshasa avaient paraphé le 7 novembre 2007 à Brazzaville, un protocole d'accord visant à interpeller les pouvoirs publics sur la lutte contre la pauvreté, la cécité et d'autres fléaux qui frappent les aveugles et malvoyants des deux pays.

Par ailleurs à Brazzaville, les aveugles jouissent des aides substantielles du gouvernement. Il y a par exemple une trentaine d'aveugles et de malvoyants qui cultivent depuis plus d'un an le manioc sur deux hectares au village Nkouo, situé à près de 90km au nord de Brazzaville. La mission évangélique braille de Suisse, en collaboration avec le gouvernement, a financé une formation des aveugles sur les techniques agricoles, notamment comment devenir agriculteur en étant aveugle.

Deux foyers pour aveugles ont déjà été réalisés à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Le gouvernement congolais et la mission évangélique du braille (MEB) soutiennent ce projet et collaborent avec l'ONG Viens & Vois qui assure, depuis 2006, un programme de formation annuel de deux cycles à quinze apprenants par foyer. Cette initiative contribue à changer l'image des 100.000 aveugles et malvoyants du Congo (estimation en 2006 de l'Organisation mondiale de la santé).

Fortuné Ibara



Le cabinet de compétences Professionnelles 3G Services Organise à Brazzaville du 21 au 25 avril un séminaire de recyclage détaillée et approfondie sur la comptabilité générale, analytique et budgétaire avec SAGE.

Orateur : Comptable et Consultant International de SAGE.

Public concerné : Agents Comptables.

Méthode : Alternance d'exposés et d'ateliers

Tel : 066865543/040218794/069555407

Adresse : 89 avenue de France poto-poto

Doté des centres d'examen Internationaux Prometric et Pearson Vue

à Brazzaville, et d'instructeurs Consultants, 3G Services Organise les Formations IT avec certifications internationales suivantes à Brazzaville:

1-MICROSOFT: MCTS Examen 70-640 Active Directory® Windows Server® 2008.

2-CISCO : CCNAX Routing and Switching (Routage et Commutation avec CISCO)

3-CISCO : CCNA Security (Sécurité du routage et de la commutation avec CISCO)

Debut : 25 Avril 2014, Durée : 2 mois et demi, Fréquence : 2 fois par semaine, Heure : 18H

« Prix promotionnels, Nombre de place très très limitées »



ÉROSIONS À BRAZZAVILLE

Le gouvernement lance les travaux de protection de deux pylônes menacés

Le démarrage des travaux pour traiter ces érosions déclarées à Massengo, dans le 9^e arrondissement Djiri, et à Mayanga, dans le 8^e arrondissement Madibou, a été annoncé le 1er avril par une délégation gouvernementale venue constater les dégâts sur les sites.

Composée d'Émile Ouosso, ministre des Travaux publics, de Henri Ossebi, en charge de l'Énergie et de l'Hydraulique, ainsi que des techniciens de la délégation générale aux grands travaux, la délégation a commencé la ronde par le site de Mayanga où une érosion avance à pas de géant, et se situe déjà à environ 2 mètres du pylône. Il s'agit d'un pylône 16 de la ligne à très haute tension (THT) 220 KV, assurant l'interconnexion entre la République démocratique du Congo et la République du Congo, via les postes de Mbouono et Tsélambo. La délégation a bouclé sa visite de terrain par le ravin de Massengo, précisément au quartier Don Bosco où un impressionnant ravin de plus de 4 mètres de profondeur et 300 mètres de longueur s'est créé. Le pylône menacé par cette érosion est celui qui dessert actuellement le centre-ville de Brazzaville, appelé ligne 30KV. La destruction éventuelle de ces deux installations plongera longtemps une grande partie de la ville dans l'obscurité et portera énormément préjudice à la vie sociale des populations.

À l'issue de la ronde, l'état d'urgence a été décrété pour vite intervenir et mettre à l'abri d'éventuels dégâts qui pourraient

survenir. Au niveau de Mayanga, une entreprise a déjà été contactée et devra amorcer les travaux d'urgence incessamment, qui concerneront dans un premier temps, le remblaiement et l'aménagement de l'espace ainsi que la déviation des eaux. S'agissant du ravin de Don Bosco, les travaux préliminaires ont démarré séance tenante devant les membres du gouvernement. Il s'agira également des travaux de stabilisation, en attendant qu'une solution pérenne soit trouvée au niveau de l'État. « *Il faut parer au plus pressé car les techniciens en charge du transport de l'électricité nous ont fait savoir que ce pylône alimente le centre-ville de Brazzaville, il faut donc agir promptement en mettant en jeu de gros moyens. Il s'agit donc de stabiliser la situation en attendant que de grandes études se réalisent, pour nous permettre d'aller aux solutions pérennes* », a souligné le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique.

Pour le directeur général du bureau de contrôle des bâtiments et travaux publics, Louis Patrice Ngagnon, les travaux de stabilisation pourront durer un mois. « *On est en train de reboucher une tranchée ouverte par une érosion, c'est-à-dire qu'on est en train de mener une action ponctuelle pour protéger ce pylône qui est en proie à un basculement. Si l'entreprise essaie de mettre les bouchées doubles, les travaux pourront durer un mois et ce n'est qu'une solution ponctuelle et non définitive* », a-t-il signifié.

Firmin Oyé

LYCÉE COMMERCIAL DU 5-FÉVRIER

Selon Antoine Luther Kossaleba Nzebé, le taux d'actes inciviques a baissé

Situé dans le 5^e arrondissement de Brazzaville, Ouenzé, cet établissement d'enseignement technique, qui partage la cour du lycée industriel du même nom, a été, la semaine dernière, le théâtre d'une agitation causée par la présence de policiers.

Le proviseur, Antoine Luther Kossaleba Nzebé, revient sur cet incident et fait le point des transformations qu'il a imprimées dès son arrivée à la tête de cette structure, en début d'année.

« *Il y a maintenant de l'ordre et de la discipline : là où il y avait 100% d'élèves indisciplinés, il n'en reste peut-être aujourd'hui que 2% à regarder de près. La panique de la semaine dernière a fait suite à une intervention de la police que, d'ailleurs, nous n'avions pas fait venir. Il s'agissait d'un cas d'indiscipline avérée causé par deux élèves qui ont agressé un enseignant en pleine évaluation départementale du deuxième trimestre* », a indiqué le proviseur.

Réputé depuis quelques années pour des cas d'indiscipline, le lycée commercial du 5-Février 1979 de Mpila est peut-être en train de tourner la page, même si les incidents subsistent encore, comme en témoigne l'agitation du 26 mars dernier. La scène s'est passée dans la salle où, l'année dernière, un élève de classe de terminale avait gravement blessé au cou un enseignant à l'aide d'une lame de rasoir. « *Lorsque j'ai été informé de la situation, j'ai fait venir les élèves dans mon bureau, mais ils se sont montrés toujours aussi menaçants. Depuis mon arrivée, j'appelle la police en civil - les renseignements généraux - pour les enfants qui se comportent comme des voyous. À la place des renseignements généraux, j'ai été surpris de voir arriver la police en tenue. Au moment où je suis entré avec leur chef pour les intimider, des enfants sont entrés dans la cour de l'établissement, armés jusqu'aux dents. Lorsque les élèves les ont vus, ils ont crié sur eux : un policier s'est permis de tirer des bombes lacrymogènes et les autres l'ont suivi* », a regretté Antoine Luther Kossaleba Nzebé.

Deux objectifs principaux

Dès sa prise de fonctions, le proviseur du lycée technique commer-



cial 5-Février s'était fixé deux objectifs : en premier lieu, mettre de l'ordre dans l'établissement et s'intéresser ensuite aux aspects pédagogiques pour relever le niveau des élèves. D'après lui, le premier objectif semble être atteint au regard de la paix et du calme qui règnent actuellement au sein de l'établissement. Concernant le relèvement du niveau des élèves, la direction organise depuis le premier trimestre des travaux dirigés et des devoirs départementaux pour les candidats aux examens d'État.

Interrogé sur les mauvais résultats enregistrés l'année dernière au bac technique, Antoine Luther Kossaleba Nzebé, qui a exercé les fonctions de directeur des études aux lycées commerciaux du 1er-Mai et du 5-Février, a déclaré que l'arrivée du ministre Serge Blaise Zoniaba à la tête du ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi a permis de démanteler les réseaux mafieux existants. Pour lui, les enfants étaient habitués à passer en classe supérieure et à obtenir les examens d'État sans l'avoir mérité. « *Nous avons vu des élèves qui n'avaient absolument pas le niveau pour obtenir le bac. Du coup, des réseaux ont effectivement existé. Mais depuis l'arrivée de l'actuel ministre, ces réseaux ont été démantelés, ce*

qui fait que les résultats au bac, d'une manière générale, n'ont pas été bons, surtout au niveau de notre lycée où la plupart de ces enfants comptaient sur cela », a-t-il expliqué. C'est ainsi que le proviseur a demandé aux élèves de se mettre au travail. À ceux des classes intermédiaires, il a précisé que la moyenne d'admission était fixée à 10/20 : seuls les élèves ayant obtenu 9/20 peuvent éventuellement être rattrapés ; ceux ayant obtenu une moyenne inférieure à 5/20 sont exclus. Cela est non négociable, insiste Antoine Luther Kossaleba Nzebé. Si certains enfants pensent encore que, moyennant de l'argent, ils vont passer en classe supérieure, « *ils n'auront pas cette possibilité, explique-t-il encore. Nous n'allons pas nous amuser à faire passer un enfant qui a 6 de moyenne. Je pense que c'est de cette façon que va régner l'ordre dans cet établissement parce que nous avons remarqué que les élèves indisciplinés, récalcitrants, qui ont l'audace de menacer les enseignants, ce sont ceux qui ont des moyennes inférieures à 5/20. Je pense que l'un des meilleurs moyens de ramener l'ordre et la discipline, c'est de respecter ces mesures scolaires : si l'on garde que des bons élèves, il n'y aura plus d'indiscipline.* »

Parfait Wilfried Douniama

IN MEMORIAM

03 avril 1996 – 03 avril 2014, Voici bien 18 ans que M. Lengani Jean – Pierre a été arraché à l'affection des siens. Cette date inoubliable a laissé un grand vide parmi nous et nos larmes ne tariront jamais.

Vous tous qui l'avez connu, ayez une pensée pieuse en ce jour. Que son âme repose en paix par la miséricorde de Dieu. « Ya Lengos » sache que tu vis en nous, ce vide dans nos cœur ne sera jamais comblé.

Veuve et famille Lengani



Store
OFIS



NOUVEAU
LENOVO Edge 72z
712 500 FCFA HT

Livré avec Pro 64
Windows 7



• Initiation Bureautique de base pour la suite
MICROSOFT OFFICE 2013.
Une demi journée de formation.

• Extension de garantie 2 ans retour Atelier.
Selon conditions d'utilisation normales, hors casse matériel et bris
d'écran, et hors support LOGICIEL.

Agence de Pointe Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI
info@ofis-store.com
www.ofis-store.com

OFIS
TRAINING
Center

021 010 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Seseu Nguema Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

JE VOYAGE AVEC ETHIOPIAN



Haile Gebrselassie
4 fois Champion du monde d'athlétisme,
détenteur de 27 records du monde

Haile

ETHIOPIAN AIRLINES INTERNATIONAL SERVICE

- | | |
|-----------------------------|----------------------------|
| Abidjan (Côte d'Ivoire) | Kuala Lumpur (Malaysia) |
| Abuja (Nigeria) | Kuwait City (Kuwait) |
| Accra (Ghana) | Lagos (Nigeria) |
| Addis Ababa (Ethiopia) | Libreville (Gabon) |
| Bahir Dar (Ethiopia) | Lilongwe (Malawi) |
| Bamako (Mali) | Lomé (Togo) |
| Bangkok (Thailand) | London (United Kingdom) |
| Beijing (China) | Luanda (Angola) |
| Beirut (Lebanon) | Lubumbashi (Congo) |
| Berbera (Somalia) | Lusaka (Zambia) |
| Blantyre (Malawi) | Malabo (Equatorial Guinea) |
| Brazzaville (Congo) | Maputo (Mozambique) |
| Brussels (Belgium) | Mekelle (Ethiopia) |
| Bujumbura (Burundi) | Mombasa (Kenya) |
| Cairo (Egypt) | Mumbai (India) |
| Cotonou (Benin) | Muscat (Oman) |
| Dar es Salaam (Tanzania) | Nairobi (Kenya) |
| Dakar (Senegal) | N'Djamena (Chad) |
| Dammam (Saudi Arabia) | Ndola (Zambia) |
| Dire Dawa (Ethiopia) | New Delhi (India) |
| Djibouti (Rep. of Djibouti) | Niamey (Niger) |
| Douala (Cameroon) | Ouagadougou (Burkina Faso) |
| Dubai (UAE) | Pointe Noire (Congo) |
| Entebbe (Uganda) | Paris (France) |
| Enugu (Nigeria) | Rio de Janeiro (Brazil) |
| Frankfurt (Germany) | Riyadh (Saudi Arabia) |
| Guangzhou (China) | Rome (Italy) |
| Harare (Zimbabwe) | Sao Paulo (Brazil) |
| Hangzhou (China) | Seoul (South Korea) |
| Hong Kong (China) | Singapore (Singapore) |
| Jeddah (Saudi Arabia) | Stockholm (Sweden) |
| Johannesburg (South Africa) | Tel Aviv (Israel) |
| Juba (Southern Sudan) | Toronto, Ontario (Canada) |
| Khartoum (Sudan) | Victoria (Seychelles) |
| Kigali (Rwanda) | Washington, D.C. (U.S.) |
| Kilimanjaro (Tanzania) | Zanzibar (Tanzania) |
| Kinshasa (D. R. of Congo) | |

"J'ai appris à gagner grâce à Ethiopian"

Visit us at www.ethiopianairlines.com or call us Tel: 00242-222810766



A STAR ALLIANCE MEMBER

le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**

> **Acer Aspire E1-570**

Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

> **Acer Celeron (Rouge et Gris)**

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD, 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

> **Acer Aspire V5-131**

Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC

Garantie 1 an

Gratuit

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

AMC Telecom

VIVA NET

Installez Internet + un routeur Wifi à

123.000 FCFA

Bénéficiez d'une Connexion Haut Débit

de 1 Mbps à partir de **30.000 FCFA**

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, République du Congo
Pointe-Noire : Avenue Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com
Web : www.amc-telecom.com

SOMMET AFRIQUE-UE DE BRUXELLES

Denis Sassou N'Guesso : «Le jour où on changera les mécanismes de coopération et les rapports de développement, on créera les conditions du développement en Afrique»

Interlocuteur central dans les crises africaines, le président congolais Denis Sassou N'Guesso, qui participe au quatrième sommet Afrique-Union européenne qui se déroule à Bruxelles (Belgique) du 2 au 3 avril, a été l'invité de la chaîne de télévision Euronews, le 1er avril.

Denis Sassou N'Guesso s'est exprimé sur les enjeux et les défis du continent africain, la situation en Centrafrique, l'état des relations entre l'Afrique et l'Union européenne, la préservation de l'environnement, notamment du bassin du Congo, la croissance économique, les élections présidentielles en 2016, les relations entre l'Afrique et la Cour pénale internationale (CPI), les biens dits «mal acquis», l'avenir de la planète, l'intégration régionale, etc. Il a reconnu les difficultés que connaît le continent africain, notamment en matière de sécurité. Le président congolais a appelé Européens et Africains à investir en Centrafrique, reconnaissant les difficultés sur le plan sécuritaire, humanitaire, politique et institu-

tionnel. Il s'est félicité à cet égard de la politique commune des pays d'Afrique centrale «qui a pu stopper la catastrophe», grâce à la Misca et à la communauté internationale. «On doit éviter une partition de la Centrafrique. Aujourd'hui, il faut parler d'intégration plutôt que de morcellement de l'Afrique», a-t-il souligné, estimant que, grâce à un soutien logistique, financier et technique de la communauté internationale et au dialogue national, ce scénario pourrait être évité. Le président congolais est revenu sur les taux de croissance africains, 5% en moyenne, et a rappelé le «bon départ du continent depuis le début du XXI^e siècle, ce qui montre qu'il peut connaître des jours meilleurs», profitable à sa jeunesse.

Concernant les relations Afrique-Union européenne, il a plaidé pour «d'autres formes de partenariat, avec de la valeur ajoutée», plus avantageuses pour l'emploi, «dans l'intérêt de l'Afrique et de l'Europe», demandant de «passer de la déclaration d'intention aux

actes». Denis Sassou N'Guesso a cité les accords de partenariat économique (APE), considérant que l'Afrique ne peut ouvrir ses marchés sans être en mesure de vendre en Europe.

S'agissant de la politique intérieure du Congo, il a été demandé au président s'il serait candidat aux prochaines élections présidentielles qui auront lieu en 2016. «Le débat est ouvert. Une telle évolution ne peut se produire sans la volonté du peuple. Ce qui ne doit pas être une volonté de puissance», a-t-il répondu, se déclarant prêt à «suivre l'évolution du débat dans le pays».

À propos des biens dits «mal acquis», il a rappelé le respect de la souveraineté des États et de leurs peuples, surpris par «l'outrance et la provocation» de certains groupuscules occidentaux qui manipulent l'opinion publique. Il s'est également montré opposé à la justice inique de la Cour pénale internationale (CPI). Tout en reconnaissant que les pays africains avaient adhéré librement au Traité de Rome, il a fait observer

que «des drames se produisent dans le monde et [que] la CPI se tait», et a appelé à l'égalité dans les condamnations tant au Sud qu'au Nord.

S'adressant aux jeunes Africains qui sont parfois tentés de gagner l'Europe, le président a indiqué : «Le jour où on changera les mécanismes de coopération et les rapports de développement, on créera des conditions de développement, de formation, d'industrialisation en Afrique. Si nous inversons les rapports actuels avec les pays occidentaux, l'Afrique aura les moyens de former sa jeunesse plutôt que de la voir mourir au fond de la Méditerranée devenue un cimetière. C'est un défi que l'Afrique doit relever.»

Sur la question de l'environnement, Denis Sassou N'Guesso a déclaré avoir fait de la protection de la biodiversité dans le bassin du Congo un combat personnel. «Nous avons la responsabilité de sa protection. Le Congo est à l'avant-garde de l'initiative de la certification du bois», a-t-il souligné, indiquant que durant les dix

prochaines années, un programme de reboisement serait mis en place. Il a fustigé les échecs des différentes rencontres internationales sur l'environnement, devenues «des rencontres de pauvres, où les riches, principaux pollueurs, sont absents». Il a ajouté que si on ne pouvait pas confirmer que l'avenir de la planète passait par l'Afrique, elle apporterait sans doute «quelque chose [et] jouera un rôle positif sur l'avenir du monde».

Au sujet de l'intégration régionale, le président Denis Sassou N'Guesso s'est montré favorable aux blocs régionaux qui ont besoin de programmes en matière d'infrastructures. «Si l'on sent que l'on peut les organiser autrement, on le fera», a-t-il indiqué.

En conclusion, Denis Sassou N'Guesso a appelé l'Afrique et l'Europe à établir une véritable relation entre les deux continents les plus proches. Il faut, selon lui, «montrer que, par la volonté politique, nous pouvons aller de l'avant.»

**De notre envoyé spécial,
Noël Ndong**

CENTRAFRIQUE

L'UE lance une opération militaire

Le Conseil de l'Union européenne (UE) a annoncé le 1er avril, veille de l'ouverture du quatrième sommet Afrique-UE à Bruxelles, en présence d'une trentaine de chefs d'État africains et d'une dizaine de chefs de gouvernement, le lancement d'une opération militaire en République centrafricaine.

L'UE veut ainsi contribuer à la création d'un environnement sécurisé dans ce pays d'Afrique centrale, conformément à la résolution 2134 (2014) du Conseil de sécurité. «L'Eufor-RCA doit apporter un soutien temporaire en vue de l'instauration d'un environnement sûr et sécurisé à Bangui, dans l'optique d'un passage de relais à une opération de maintien de la paix des Nations unies ou aux partenaires africains. La force contribuera ainsi tant aux efforts déployés à l'échelle internationale pour protéger les populations les plus exposées qu'à la création des conditions nécessaires à la fourniture de l'aide humanitaire. LEUFOR RCA opérera à Bangui et à l'aéroport de la capitale», indique un communiqué de l'UE.

La haute-représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne, Catherine Ashton a déclaré : «Le lancement de cette opération démontre la volonté de l'UE de participer pleinement aux efforts internationaux pour rétablir la stabilité et la sécurité à Bangui et dans l'ensemble du pays. L'opération constitue un élément clé de notre approche globale visant à résoudre les énormes problèmes que connaît la République centrafricaine», ajoutant : «Il est essentiel que l'ordre public soit rétabli le plus rapidement possible afin que le processus de transition politique puisse reprendre.»

N.Nd.

Une coopération à impulser

À l'instar de nombreux de ses pairs d'Afrique, le chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso, prend part au quatrième sommet Union européenne-Afrique qui s'achève aujourd'hui à Bruxelles.

Le 1er avril, au cours d'une table ronde avec les parlementaires européens, le président du Congo a déploré les «promesses non tenues» de l'Europe dans le cadre du renforcement du partenariat avec l'Afrique, sept ans après l'adoption de la stratégie s'y rapportant.

«Pour mener avec le maximum de chances de succès le combat pour le développement économique, la sécurité, la stabilité et la bonne gouvernance, l'Afrique compte autant sur ses ressources propres que sur l'accompagnement concret de ses partenaires. C'est ici qu'il vous revient, dignes représentants des peuples d'Europe, d'œuvrer à donner une impulsion nécessaire au partenariat stratégique Union européenne [UE]-Afrique, car il est regrettable de constater que sept ans après le sommet inaugural de Lisbonne, la distance entre les proclamations d'intention et les actes ne s'est pas resserrée», a déclaré Denis Sassou N'Guesso.

Le chef de l'État congolais a par ailleurs noté l'excellence de la coopération entre son pays et l'Union européenne qui remonte à 1960. À travers la mise en œuvre de la Vision 2063, plusieurs domaines de coopération ont été fixés par les deux parties : lutte contre la pauvreté, développement économique et social durable, insertion dans l'économie mondiale, démocratie, État de droit, respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Ainsi, la coopération au développement se caractérise, après 1990, par un dynamisme qui s'illustre par la mise en œuvre de projets et actions dans les secteurs du commerce, de l'agriculture, de l'éducation, de l'environnement, de la culture, de l'action humanitaire, des finances et des infrastructures de com-

munication.

Quelques exemples de l'implication de l'UE au Congo

Depuis 1992, l'UE finance le programme de protection de l'écosystème des forêts tropicales de l'Afrique centrale (Ecofac). En mars 2003, la Commission européenne, à travers son organisme humanitaire Echo, a attribué au Congo un financement de 2 millions d'euros (1,312 milliard FCFA) pour un programme d'aide humanitaire d'urgence en faveur des populations congolaises touchées par le conflit dans le département du Pool et par l'épidémie d'Ebola dans celui de la Cuvette-Ouest. L'année suivante, en décembre 2004, notamment après la signature avec le

Le Président de la République visite les locaux d'Euronews à Bruxelles

Mardi après-midi, à la veille de l'ouverture du Sommet UE-Afrique, le Président Denis Sassou N'Guesso a visité le bureau bruxellois d'Euronews. Après s'être adonné à une longue interview télévisée, qui sera diffusée en treize langues, le Président de la République a découvert la très moderne salle de rédaction de la chaîne européenne. Ensuite, Michael Peters, le président du directoire d'Euronews, a présenté au chef de l'État les plans du futur siège d'Africanews, qui sera construit dans les prochains mois à Brazzaville. Pour mémoire, la chaîne d'information continue Africanews sera lancée en 2015 et émettra depuis la capitale congolaise.

Camille Delourme

FMI de l'accord au titre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, le Congo a reçu plusieurs dons, dont un de 8 millions d'euros de l'Union européenne et de 10 millions d'euros de la Norvège pour boucler le plan d'apurement des arriérés dus à la Banque africaine de développement (BAD). De plus, un accord signé avec l'UE a permis au Congo de mobiliser 30 millions d'euros pour financer des arriérés dus au groupe UE/FED/BEI. Dans le cadre de l'opération du désarmement, l'UE finance à hauteur de 2 millions d'euros le projet de collecte et destruction des armes pour le développement (PCAD) exécuté par le Pnud.

En avril 2006, l'UE a financé entièrement la reconstruction du tronçon Brazzaville-Kinkala-Ngambari (plus de 62 km) sur la route nationale N°1 pour un coût global de 30,832 milliards FCFA, soit 50% de l'enveloppe financière totale de l'aide européenne au Congo pour la période 2003-2007.

Par ailleurs, le Congo et l'UE ont signé, en octobre 2007, une convention de financement de 3,3 milliards FCFA pour résoudre les problèmes de navigabilité du fleuve Congo depuis Brazzaville et réduire les coûts des transports sur les voies navigables. Ce financement s'inscrit dans le cadre du Fonds européen de développement (FED) jusqu'en 2012. À travers le VII^e FED, l'UE a accordé au Congo un financement de 1,3 milliard FCFA (1 998 000 euros) pour la mise en œuvre du programme d'amélioration des services de santé dans les zones affectées par la guerre civile, notamment dans les départements du Niari, du Pool et de la Likouala.

Dans le cadre des accords liant l'UE aux États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), le Congo exporte chaque année vers l'Europe 13 000 tonnes de sucre. En 2002, le pays a importé de l'UE 23 144 tonnes de voiles pour 12,271 milliards FCFA.

Nestor N'Gampoula



Pointe-noire Paris

3 vols direct / semaine

 **ECAir**
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com + 242 065 09 05 09 (Congo)
relationclients@flyecair.com + 33 1 78 77 78 77 (France)

BRUXELLES

Les activités du président Denis Sassou N'Guesso en images



Le Président Denis Sassou N'Guesso consulte les plans du futur siège de la chaîne d'information continue, Africanews, qui sera construite à Brazzaville



Michael Peters fait visiter la très moderne rédaction d'Euronews au Président Denis Sassou N'Guesso (crédits photo adiac)



Le Président a livré une interview au journaliste d'Euronews, François Chignac: l'entretien sera diffusé en treize langues dans les jours à venir (crédits photo adiac)



Kristalina Georgieva, Commissaire européen chargé de la coopération internationale, de l'aide humanitaire et de la réaction aux crises, a accueilli le Président Denis Sassou N'Guesso au Siège de la Commission Européenne (crédits photo adiac)



L'arrivée du Président Denis Sassou N'Guesso au Conseil de l'Union Européenne pour l'ouverture officielle du quatrième sommet Afrique-UE (crédits photo adiac)



Kristalina Georgieva et le Président Denis Sassou N'Guesso se sont entretenus à la Commission Européenne: la crise centrafricaine était au centre des débats (crédits photo adiac)

SOMMET AFRIQUE-UE

Herman Van Rompuy appelle à la coordination des efforts en faveur de la stabilité en Centrafrique

À l'occasion du quatrième sommet Afrique-Union européenne (UE), le président du Conseil européen (CE), Herman Van Rompuy, a présidé une réunion spéciale sur la Centrafrique, co-organisée par le président en exercice de l'Union africaine (UA), Mohamed Ould Abdel Aziz, président de Mauritanie, et la France, en présence de son président, François Hollande.

Herman Van Rompuy a rappelé la situation de la Centrafrique, ses conséquences sur les populations civiles et son impact régional, mais a reconnu que la situation

avait changé positivement par rapport à décembre 2013.

D'abord, sur le plan sécuritaire, le président du CE a décrit une accélération de la dynamique de la violence, le cycle des actes de représailles qui s'en est suivi. Sur le plan humanitaire, il a relevé que 50% de la population, soit 2,5 millions de personnes, nécessitaient une assistance d'urgence que l'insécurité rend parfois impossible. Ce chiffre constitue, selon lui, le taux le plus élevé de toutes les crises au monde. Sur le plan régional, il a décrit la situation des pays voisins, durement touchés par l'afflux de réfugiés centrafricains.



Herman Van Rompuy
Les capacités d'accueil ont atteint leurs limites, a indiqué Herman Van Rompuy. Au niveau international, il a noté une forte mobilisa-

tion, en particulier de l'UA et de l'Afrique centrale, ainsi que l'action conjuguée de la Misca et de l'opération Sangaris qui a permis d'éviter l'effondrement du pays, bien que tout ne soit pas encore rentré totalement dans l'ordre. En coordination avec ses partenaires internationaux, l'UE vient de lancer une opération militaire qui accompagne les actions entamées dans le domaine humanitaire, politique et de développement, la priorité immédiate étant la situation sécuritaire et humanitaire. « Notre objectif, à moyen et long terme, doit rester le plein rétablissement des structures

étatiques », a martelé Herman Van Rompuy, qui a salué la présence de la présidente centrafricaine Catherine Samba-Panza.

Il a indiqué que l'appui de la communauté internationale aux nouvelles autorités de transition de la Centrafrique était essentiel pour améliorer leurs chances de réussir dans les efforts de reconstruction étatique et de réconciliation nationale qui doivent être entamées incessamment. « C'est ce processus politique qu'il faut soutenir fortement en vue des élections législatives et présidentielles début 2015 », a-t-il conclu, en appelant à la coordination des efforts.

Noël Ndong

Les Africains plaident pour un paradigme plus réaliste dans les relations

Après Le Caire (Égypte), Lisbonne (Portugal), Tripoli (Libye), c'est Bruxelles (Belgique), la capitale de la diplomatie européenne, qui accueille, les 2 et 3 avril, le sommet Afrique-Union européenne (UE). Une cinquantaine de chefs d'État et de gouvernement africains et européens, de patrons de grandes institutions internationales, de chefs d'entreprise, d'observateurs internationaux, ainsi que des représentants de la société civile des deux continents prennent part à ce sommet.

Ce quatrième sommet Afrique-UE a pour thème « Investir dans les personnes pour la prospérité et pour la paix. » La réflexion portera donc sur l'approfondissement de la coopération selon les trois axes définis dans le thème. Concernant les personnes, les dirigeants vont réfléchir aux moyens visant à promouvoir le capital humain africain à travers l'éducation et la formation, y compris des femmes et des jeunes, en leur permettant d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour une meilleure insertion professionnelle.

Sur la prospérité sera débattue la création de nouvelles mesures visant à encourager les investissements et des moyens en vue de stimuler la croissance, avec l'objectif final de créer des

emplois, notamment pour les jeunes. S'agissant de la paix, la réflexion devrait tourner autour du renforcement du soutien de l'Union européenne aux capacités dont dispose l'Afrique pour la gestion de sa sécurité, la paix étant le fondement du développement humain et de la sécurité des personnes.

Le sommet permettra également de faire le point sur la coopération actuelle et future dans les divers domaines couverts par la stratégie commune Afrique-UE et d'étudier les moyens de la mettre en œuvre de façon plus effective et rationnelle. Ce sommet devrait se conclure par « l'adoption d'une déclaration politique embrassant l'ensemble des thèmes relatifs aux relations entre l'UE et l'Afrique. Un document précisant les modalités de la coopération de continent à continent dans le cadre de la stratégie commune Afrique-UE pour les trois années à venir devrait également être adopté », indique l'UE dans une note d'information.

Aujourd'hui, le principal souci de l'Afrique est de maintenir la dynamique de croissance économique positive de plus de 5% que connaît le continent depuis 1995. La priorité n'est plus à l'aide mais au commerce; la dynamique n'est plus celle de l'asymétrie subie mais d'un partenariat égalitaire gagnant-ga-

gnant entre les acteurs. Adoptée lors du deuxième sommet Afrique-UE tenu à Lisbonne (Portugal) en 2007, la stratégie commune Afrique-UE avait défini comme objectif d'établir les bases et principes d'un changement de paradigme dans les relations entre l'Afrique et l'Europe, dominées par une dépendance de l'aide des pays africains. Près de sept ans après son adoption, cette stratégie est confrontée à un certain scepticisme. On peut donc s'attendre à des échanges francs et ouverts autour de sujets d'intérêt commun pour enfin jeter de nouvelles bases tournées, entre autres, vers des incitations à l'investissement, à la création d'emplois en faveur des jeunes, la paix et la sécurité. Avant le sommet, le président de la Commission européenne (CE), José Manuel Barroso a déclaré : « Concrétisant la vision exposée dans la stratégie commune Afrique-UE, le sommet permettra d'approfondir notre partenariat d'égal à égal et de saisir de nouvelles opportunités de coopération en élargissant les liens politiques, économiques et interpersonnels. Dans ce contexte, il s'agira notamment de parvenir à une croissance économique durable et soutenable qui offrira des opportunités et du bien-être à tous nos concitoyens. »

De notre envoyé spécial, N.Nd.

Catherine Samba Pandza : « Tous ceux qui ont commis des exactions doivent répondre de leurs actes, sans exception »

Les délégations présentes à la réunion spéciale sur la Centrafrique ont apporté leur soutien aux autorités de transition. La réunion aura permis l'engagement conjoint de l'UE et de l'Afrique pour répondre de manière coordonnée à la situation de crise de ce pays d'Afrique centrale.



Catherine Samba Pandza

S'agissant de la sécurité, les participants ont déploré la détérioration, ces derniers jours, de la situation à Bangui. Ils ont salué l'action de la Misca et de l'opération Sangaris, le soutien des pays européens et le lancement de l'opération Eufor-RCA pour renforcer les efforts internationaux visant à rétablir la paix.

Ils se sont félicités également des discussions en cours au Conseil de sécurité des Nations unies pour la mise en place d'une opération de maintien de la paix des Nations unies. Ils ont appelé au soutien de la Misca et au versement des 316 millions d'euros annoncés lors de la conférence de Bruxelles, le 15 janvier dernier. Ils ont invité les Centrafricains à déposer les armes et à œuvrer collectivement en faveur du dialogue, de la réconciliation et de la paix.

Il a été rappelé que l'Union européenne (UE) avait mis 352 millions d'euros à la disposition de la stabilisation et du relèvement de la Centrafrique dans le cadre d'une approche globale, humanitaire, de stabilisation du développement et militaire.

Les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céac), à laquelle appartient la Centrafrique, ont été les premiers à apporter leur soutien financier.

La présidente de la transition centrafricaine, Catherine Samba-Panza, a déclaré : « Les Centrafricains ont besoin de votre aide dans

plusieurs domaines critiques. Nous avons la responsabilité collective de réagir. » Elle a reconnu que la situation restait instable, avec son lot presque quotidien d'assassinats, d'attaques ciblées, de violations des droits de l'homme, et que le génocide avait été évité « en grande partie parce que les minorités ont fui en masse vers des zones où elles sont en sécurité ».

Catherine Samba-Panza a félicité l'action de la Misca et de l'opération Sangaris, qui, selon elle, manquent de ressources.

Elle a lancé un appel à des renforts rapides, souhaitant qu'une aide soit accordée au gouvernement pour remettre au travail la police, la justice et le personnel pénitentiaire afin de rétablir l'autorité de l'État. Elle a demandé que des fonds soient alloués pour l'aide humanitaire, en deçà des montants nécessaires et des contributions annoncées, seuls 20% des ressources ayant été à ce jour reçues.

« Un processus politique ouvert à tous s'impose », a rappelé la présidente centrafricaine, soulignant le rôle important à jouer par les dirigeants locaux et les chefs religieux. Pour elle, « tous ceux qui ont commis des exactions doivent répondre de leurs actes, sans exception, qui qu'ils soient et quelles que soient leurs croyances, des dirigeants aux combattants. »

De notre envoyé spécial, N.Nd.

Les sociétés civiles mettent l'accent sur les droits de l'homme

Les ONG ont écrit une lettre ouverte conjointe aux dirigeants africains et européens à l'occasion du quatrième sommet Afrique-UE qui se tient en ce moment à Bruxelles.

En amont du sommet, les sociétés civiles africaines et européennes ont invité les dirigeants des deux continents à agir de « façon à mettre les droits de l'homme au centre des discussions visant à "Investir dans les personnes, la prospérité et la paix" », sept ans après l'adoption d'une stratégie conjointe ambitieuse de tendre vers une amélioration tangible des droits de l'homme, et à prendre des mesures tangibles pour y parvenir.

Les objectifs retenus par la société civile sont : l'universalité, l'indivisibilité, la cohérence et

l'intégration, aux niveaux nationaux et régionaux, et en coopération intercontinentale, à travers une approche commune.

Concernant les sujets spécifiques touchant les droits de l'homme, elles appellent les dirigeants africains et européens à débattre des préoccupations liées aux défis communs : par exemple, les droits des migrants, les droits des femmes, la discrimination et le harcèlement contre les personnes lesbiennes, gays, bissexuelles, trans et intersexuées (LGBTI), les droits économiques et so-

ciaux, le lien entre le terrorisme et les droits de l'homme. Elles appellent également les deux continents à travailler de concert pour appuyer les efforts visant à mettre fin à l'impunité. Les sociétés civiles pensent que le futur partenariat Afrique-UE doit chercher à renforcer le dialogue sur les droits de l'homme et faire du séminaire de la société civile « une plateforme centrale pour l'examen et le suivi des politiques afférentes de l'Afrique et de l'UE ».

De notre envoyé spécial à Bruxelles, N.Nd.



ECOBANK CONGO SA, au capital de FCFA 8 750 000 000, RCCM CG-BZV-07 B 559

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

Les actionnaires de la société ECOBANK CONGO sont conviés à une Assemblée Générale Extraordinaire, le samedi 26 avril 2014 à 11 heures dans la salle de réunion de l'Hôtel LEDGER PLAZA à Brazzaville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration
2. Rapport général et rapport spécial des Commissaires aux comptes
3. Approbation de l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013
4. Affectation du résultat au 31 décembre 2013
5. Quitus aux administrateurs
6. Renouvellement mandat administrateurs
7. Approbation de convention
8. Fixation de l'indemnité globale annuelle des Administrateurs
9. Fixation des honoraires des Commissaires aux comptes
10. Pouvoirs

AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

1. Augmentation de capital
2. Modification des statuts
3. Pouvoirs

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut assister personnellement à cette assemblée ou s'y faire représenter.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au siège de la société 3^{ème} étage Immeuble de l'ARC à partir de la date du présent avis.

Brazzaville, le 31 mars 2014
Pour le Conseil d'Administration et P.o



Hakinda N. MAYOULOU
Secrétaire Général

FAIRE-PART

Le comité d'organisation des **Vendredis du Livre et du Théâtre** a le réel plaisir d'informer le public de la cérémonie de présentation du livre **"Chronique d'un destin manqué"** de l'écrivain congolais **Jessy E. Loemba**, ce vendredi 4 avril 2014, à 16 heures 30 minutes, dans la salle des conférences de l'hôtel de la Préfecture de Brazzaville.

Venez nombreux.
Entrée libre.

Contacts : 06. 627. 76. 40, 06. 664. 64. 40.

À vendre à Brazzaville

Charrue à 4 disques Quivogne NEUVE.
1 Tracteur MF 3630, 1 remorque 8T. , 2 MF 3080,
Ce matériel est arrivé à Brazza et dédouané.
Possibilité de vente, depuis la France, de tracteurs, charrues, remorque, cover crop.
Contact : Brazza. M. Alama : 06 66 499 38
Contact : France M. Camille Gasdon : 0033 (0)2 40 55 56 21
E.mail : camille.gasdon@wanadoo.fr

L'équipe Ewawa Liberté demande à toutes les équipes partenaires qui ont programmé des matches avec elle pour cette année 2014, de bien vouloir confirmer ces rencontres en appelant Mr Teddy au 04 400 32 11 ou Mr Diko au 06 669 15 96. Et le plus tôt serait le mieux. En effet, l'équipe a perdu son registre dans lequel il y a le calendrier des matches et les numéros des contacts des équipes. Ce qui fait qu'elle soit dans l'incapacité de recontacter ces équipes pour confirmer ou programmer d'autres rencontres. Ewawa Liberté s'excuse d'avance pour les désagréments qui pourront être causés à ses partenaires sportifs.

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE TALANSI ANDRÉ

Les parents et les enfants Talansi informent parents, amis et connaissances la mort d'André Talansi (Nsona hôtel), survenue le 29 mars au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile au centre ville, rue du Chaillut, en face du mess des officiers.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Mardi 8 avril

- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 10h : recueillement à son domicile ;
- 12h : messe en l'église salutiste des Plateaux des 15 ans
- 14h : départ pour le cimetière familiale à Madibou
- 17h : fin de cérémonie.



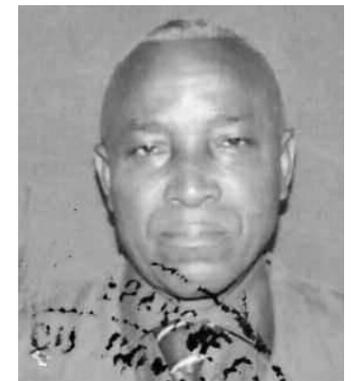
Le Lions Club International et les amis du Club Pointe - Noire Solidarité ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur amie Deborah DACKO survenu le samedi 29 mars 2014 à la Clinique NETCARE.

La veillée mortuaire se tient au quartier Mpita, non loin du Rond Point, croisement des rues Ngombi et Mboum, non loin du Bar Mimosa, côté opposé du Centre Culturel Tati Loutard.
Deborah, tu nous manqueras..."

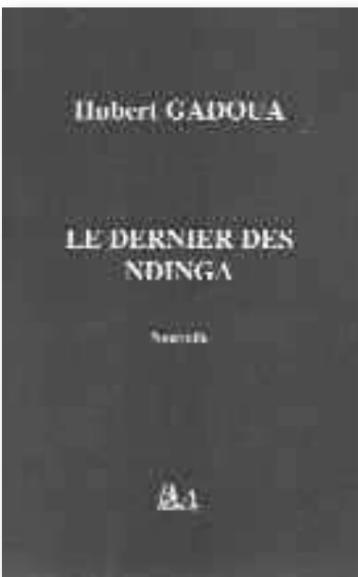
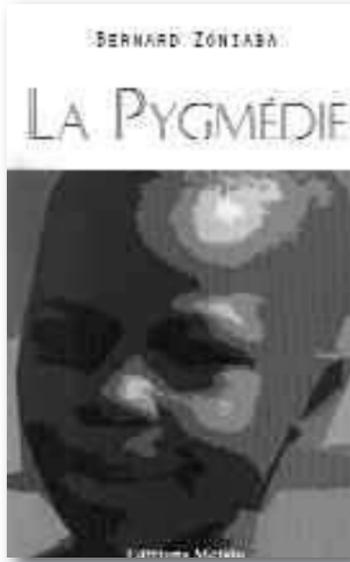


Emeline Loubayi et les enfants Loubayi ont le profond regret d'informer amis et connaissances le décès de leur père nommé Loubayi Léon, survenu le lundi 24 mars 2014. La veillée mortuaire est organisée au domicile familial sis 31, rue Bouenza Talangaï. Arrêt école de la Liberté

L'inhumation est prévue pour ce vendredi 04 avril.



EN VENTE À LA LIBRAIRIE "LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE"





partenaire du bien être de la femme

Dans le cadre de la **Responsabilité Sociale d'Entreprise** et à l'occasion du mois de mars reconnu comme le mois de La Femme, la Société AIRTEL Congo, toujours soucieuse d'être plus proche des communautés en général et de la femme en particulier, organise des activités sportives les samedi 22 et 29 mars 2014 grâce à son réseau **DIVAS**. Le sport est un phénomène universel qui existe sous des formes très diverses. C'est un divertissement, un plaisir physique et de l'esprit.

Airtel, le **réseau qui nous unit** offre deux week-ends de sport et de bien-être à toutes les femmes de Brazzaville au Stade annexe Alphonse MASSAMBA-DEBAT avec des Coaches professionnels, **les samedi 22 et 29 mars 2014 à partir de 6 heures du matin**. Au programme de nombreuses activités sportives entre autres : **aérobic, danse contemporaine, fitness.....**

En plus, des conseils diététiques et de santé seront dispensés par des professionnels. A cet effet, AIRTEL invite les femmes à y prendre massivement part et à inviter des personnes de leur choix. La participation de toutes les femmes est prise en charge par AIRTEL Congo, le leader incontesté dans l'innovation.

A PROPOS DE BHARTI AIRTEL

Bharti Airtel Limited est l'une des plus grandes sociétés de télécommunications dans le monde avec des opérations dans 20 pays en Afrique et en Asie. Basée à New Delhi, en Inde, la société fait partie des quatre plus grands opérateurs de téléphonie mobile au monde en termes du nombre d'abonnés. En Inde, elle offre des services variés : notamment des services mobiles 2G et 3G, des lignes fixes, du haut débit ADSL, l'IPTV et le DTH, et des solutions pour entreprises et services nationaux et internationaux de longue distance aux opérateurs de téléphonie. Sur les autres marchés, elle fournit des services mobiles 2G et 3G, ainsi que le commerce mobile. Bharti Airtel comptait plus de 289 millions d'abonnés sur l'ensemble de ses marchés à la fin du mois de janvier 2014. Pour en savoir plus, consultez le site www.airtel.com



■ séance de fitness

INTERVIEW. MAÎTRE KATAKO OKENDE NICOLAS

« Il est plutôt question de rédiger la Constitution définitive du Congo postcolonial »

Premier vice-président de l'Alliance des mobutistes (AMO) et juriste de son état, Me Katako Okende va au-delà du débat classique sur la possibilité de réviser la Constitution de la RDC en vue des prochaines élections et propose plutôt une totale rédaction de ladite loi fondamentale répondant à la volonté du pouvoir constituant originaire. Cela aura le mérite de fermer définitivement la longue parenthèse de l'imbroglio constitutionnel.

Les Dépêches de Brazzaville : La présentation de la feuille de route de la Commission électorale nationale indépendante a suscité des vives réactions dénonçant une tentative de révision de la Constitution. Qu'elle est votre opinion à ce sujet?

Katako Okende Nicolas : La gymnastique de la Commission électorale nationale indépendante est une preuve, de plus, de l'inadaptation des textes constitutionnels mimés de l'Occident à nos réalités africaines spécifiques et de la profonde difficulté de leur application. Cinquante-quatre ans après la décolonisation de notre pays, nous devons nous arrêter pour voir d'où nous venons, où nous sommes et où nous allons.

LDB : Une nouvelle révision de la Constitution après celle de 2011 n'aurait-elle pas des conséquences fâcheuses sur les prochaines élections ?

KON : Pour nous, les néo-mobutistes, c'est-à-dire les mobutistes débarrassés des pesanteurs de la guerre idéologique, il n'est pas question de procéder à une quelconque révision de la Constitution du 18 Février 2006, qui n'est qu'un faux, comme toutes les Constitutions ayant régi le Congo-Léopoldville après la Loi Fondamentale du 19 mai 1960 relative aux structures du Congo. Il est plutôt question de rédiger la Constitution définitive du Congo postcolonial, qui n'a jamais été adoptée conformément à la volonté du pouvoir constituant originaire du Congo ex-Belge. En effet, la Constitution est l'acte fondateur de l'État. C'est le document dans lequel l'individu ou le groupe d'individus disposant du monopole de la contrainte physique légitime procède à l'aménagement du pouvoir (politique) dans l'État qu'il fonde. Dans le cas d'espèce, le pouvoir constituant originaire du



Juillet 1997, Me Katako et le Pr Kabemba (de gauche à droite)

Congo Indépendant c'était le Parlement belge, qui adopta la Loi Fondamentale, fruit d'un consensus avec la classe politique congolaise à la Table-Ronde belgo-congolaise de Bruxelles en 1960. Constitution provisoire, la Loi Fondamentale a institué le pouvoir constituant dérivé qui devait adopter la Constitution définitive du nouvel Etat, et a défini la procédure d'adoption et de l'entrée en vigueur de cette Constitution définitive. Hélas, quelques jours après l'installation des chambres parlementaires élues en 1960, le président Kasa-Vubu révoquera le Premier ministre Lomomba au mépris de la Constitution, et de manière franchement antidémocratique. S'étant saisi du dossier, le Parlement renouvela sa confiance au Premier ministre. Sous la pression des dirigeants occidentaux, le chef de l'État rejeta le vote du Parlement, le déclarant « précipité », et mettra, sine die, les deux chambres en congé. Paralyisé, le Parlement congolais ne siégera pas en assemblée constituante et ne mettra pas en place les nouvelles institutions du pays conformément aux prescriptions du pouvoir constituant originaire.

LDB : D'où et comment serait alors venue la première Constitution du Congo indépendant ?

KON : Après tous les événements précédemment décrits, c'est plutôt une « commission constitutionnelle » qui, au mépris flagrant de la volonté du pouvoir constituant originaire, siégera à Kananga et octroiera au peuple congolais la Constitution

de la République démocratique du Congo du 1er août 1964, dite Constitution de Luluabourg. De fraude en fraude, on en est arrivé à la Constitution du 18 février 2006, en passant par la Constitution du 24 juin 1967, l'Acte constitutionnel de la transition, le Décret-loi constitutionnel n°003 du 27 mai 1997 relatif à l'organisation et à l'exercice du pouvoir en République démocratique du Congo, et, enfin, l'Acte global et inclusif, Constitution de transition de Sun city. « Fraus omnia corrumpit », dit un célèbre adage juridique. Le faux n'engendrant que le faux, l'ex-colonie belge se trouve dépourvue de Constitution depuis le 1er août 1964. La question étant d'actualité ce jour, il est temps d'y répondre une fois pour toutes par la rédaction et l'adoption de cette Constitution répondant aux prescriptions du pouvoir constituant originaire. L'on fermera ainsi définitivement la longue parenthèse de l'imbroglio constitutionnel, mais aussi, nous l'espérons, de ses incessantes violations délibérées. Dans tous les cas, il ne sert à rien de réviser un faux texte, encore moins de le maintenir.

LDB : Comment contourner les difficultés présentées par la Céni dans ses deux hypothèses ?

KON : Pour nous, les néo-mobutistes regroupés dans l'AMO, parti cher à Alphonse Kabuassa Padjaba, son initiateur, tenter de répondre à cette question équivaudrait à se livrer à la distraction. Pendant plus d'un demi-siècle, le pays a inutilement tourné en rond. Mainte-

nant, il faut casser ce cercle vicieux et aller de l'avant, sous la haute direction du chef de l'État, Joseph Kabila Kabange, « le funambule ».

LDB : Peut-on penser à l'organisation des élections municipales, urbaines et locales dans un contexte où le processus de décentralisation demeure inachevé ?

KON : Ça serait une aberration, dès lors que les tribunaux de paix, juges du contentieux électoral au niveau local, n'existent pas dans beaucoup de circonscriptions électorales. Cela, faute de personnel (magistrats) et d'infrastructures. Et c'est dans ce contexte de carence que la fameuse Constitution du 18 février 2006 éclate la Cour suprême de Justice en trois juridictions distinctes nécessitant davantage personnel et infrastructures. Sans oublier que la même Constitution prescrit la création de vingt-cinq provinces, outre la ville-province de Kinshasa. Quand on sait, par ailleurs, que chaque province doit être dotée d'une Cour d'appel, il faut être un aveugle pour ne pas voir que cette Constitution que d'aucuns s'acharnent à vouloir protéger bec et ongles nous indique une voie sans issue, à l'état actuel des choses !

LDB : Les dialogues ou conférences tenues en faveur de la paix et de la décripation des multiples crises enregistrées depuis 1990 semblent être le mode de vie du Congolais. Quels enseignements peut-on en tirer près de 54 ans après l'indépendance ?

KON : Le principal enseignement à tirer est qu'il faut une nouvelle classe politique congolaise agissant dans le strict intérêt supérieur du peuple congolais. L'actuelle classe politique est à l'âge de ménopause, après avoir engendré des monstres nommés corruption, détournements, impunité, clientélisme politique et autres, que la nouvelle classe politique sera appelée à tuer un à un, avec diligence.

LDB : Quel bilan les mobutistes dressent-ils de l'avènement de la démocratie en RDC, 24 ans après le discours du Maréchal Mobutu autorisant le multipartisme ?

KON : Acteur et témoin privilégié de l'histoire coloniale et postcoloniale de son pays, le maréchal Mobutu a

versé les larmes le 24 avril 1990. Cela, pour deux raisons majeures : d'une part, il savait que, résultante de la dynamique interne d'une Nation, la démocratie ne se décrète pas, comme l'a fait la Perestroïka ; d'autre part, il était parfaitement conscient de la médiocrité de la classe politique congolaise. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à constater le nombre illimité des partis politiques actuels, alimentaires dans leur quasi-totalité, avec des membres s'agglutinant non autour des idéologies globalisantes, mais autour de quelques visages emblématiques pour, le moment venu, participer au partage du gâteau national. Alors que, réaliste, Mobutu suggéra le multipartisme à trois, à la fin de la guerre idéologique. En réalité, la pratique démocratique est atypique en RDC. Avec une opposition inexistante depuis 1960, car ne faisant que l'obstruction, la classe politique congolaise, égocentriste à souhait, offre au monde le répugnant spectacle de « ôte-toi de là que je m'y mette » et de « j'y suis j'y reste. Avec force ! ». C'est là une preuve, de plus, que nos textes constitutionnels ne sont pas adaptés aux réalités africaines. En effet, jusqu'à la décolonisation des années 60, l'Afrique n'a pas connu d'expérience républicaine. Depuis des temps immémoriaux, le continent noir n'a vécu que dans la monarchie. Sans transition, passer de la monarchie à la république, est une entreprise vouée à l'échec. Bien plus, sans transition, passer, dans des sociétés politiques inachevées, de la démocratie consensuelle (« l'arbre à palabre », propre aux groupements humains des dimensions réduites) à la démocratie parlementaire occidentale hypersophistiquée, propre aux sociétés politiques achevées et aux dimensions robustes, c'est ouvrir la voie à d'interminables conflits et guerres intercommunautaires. L'histoire de l'Afrique postcoloniale est assez éloquent à ce sujet. Voilà pourquoi, plus que jamais, c'est le moment d'écrire, en toute souveraineté, des textes adaptés aux réalités sociales et aux valeurs culturelles africaines, selon l'ardent vœu des pères de nos indépendances, et même du mouvement de la Nouvelle renaissance africaine.

Jeannot Kayuba

NORD-KIVU

Des militaires ougandais signalés à Rutshuru

L'incursion de l'armée ougandaise intervient au moment où les Nations unies viennent d'adopter une résolution en faveur de la poursuite du mandat de leur mission de paix en RDC.

Autrefois bastion de la rébellion du M23, les collines de Rutshuru dans la province du Nord-Kivu ont des nouveaux occupants. Il s'agit des troupes de l'UPDF (l'armée régulière ougandaise) qui, depuis le début de la semaine, occupent plusieurs positions à l'intérieur du territoire congolais. Les villages Ka-

rambwe et Kisharo dans le groupement de Binza seraient actuellement sous leur contrôle. Ces troupes ougandaises camperaient sur les hauteurs des collines de Kazingiro, Kabumba, Risura et Kanyabusanane, à plus ou moins 20 km de la frontière congolo-ougandaise. L'information a été révélée au public par le président de l'Assemblée provinciale du Nord-Kivu, Jules Hakizimwami, à l'ouverture lundi de la session ordinaire de cet organe délibérant. À l'heure actuelle, rien ne renseigne

sur les vraies intentions de ces troupes ougandaises qui ne sont pas à leur première incursion sur le territoire congolais. Au niveau de la Monusco, on tente de calmer le jeu. Tout en confirmant l'information, la mission onusienne affirme sans trop de conviction que l'occupation desdites collines par les troupes ougandaises n'aurait pas duré longtemps. Une rhétorique déjà entendue par une opinion locale qui redoute la résurgence d'une nouvelle rébellion lorsqu'on sait que l'Ouganda est cité dans de nom-

breux rapports onusiens comme l'un des États pourvoyeurs de l'ex-rébellion du M23. Rien d'officiel du côté ougandais pour justifier cette nouvelle incursion si ce ne sont les quelques rares explications fournies par les soldats ougandais eux-mêmes et que rapportent les habitants de Rutshuru. Il appert, au regard de leurs explications, qu'ils ont traversé la frontière pour « sécuriser leurs compatriotes qui les ont précédés pour faire des champs à Sarambwe ».

Afin de parer à toute éventualité, le

président de l'Assemblée provinciale du Nord-Kivu aurait pris soin d'alerter les autorités à tous les niveaux afin que des dispositions d'usage soient dorénavant prises de sorte à épargner la population locale de cette énième provocation. Entre-temps, l'on rapporte que les éléments des Fardc basés dans la région seraient en alerte prêts à remplir leur mission de sauvegarde de l'intégrité territoriale au cas où l'hypothèse d'incursion armée se confirmait.

Alain Diasso

VIOLENCES SUR LE GENRE

Le gouvernement, l'Union européenne, l'Unicef et la Coopération allemande s'unissent contre le fléau

Pour renforcer la lutte contre la violation des droits de femmes, une nouvelle initiative vient de voir le jour. Lancée par l'Union européenne, cette initiative d'une valeur de 25 millions d'euros, soit environ 35 millions de dollars américains, s'étendra sur une période de quatre ans.

L'initiative sera mise en œuvre en partenariat avec le gouvernement congolais, par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Coopération allemande (GIZ). Elle vise notamment à modifier les comportements et rendre l'éducation plus égalitaire entre filles et garçons; favoriser l'autonomisation des femmes; renforcer les capacités des acteurs de l'État et de la société civile dans ce domaine et améliorer le fonctionnement de la police et de la justice.

Dans la mise en œuvre de ce programme, trois provinces sont, dans un premier temps ciblées. Il s'agit de la ville de Kinshasa, de la province de Bandundu et partiellement la province du Maniema. Avec le temps, ce programme sera étendu sur tout le territoire national. Grâce à ce programme, les taux d'accès et de maintien à l'école pour au moins 70% des enfants dans les provinces de Kins-

hasa et Bandundu seront augmentés. **Tolérance zéro contre les violences faites à la femme**

L'ampleur que prennent les violences faites à la femme en RDC inquiètent plus d'un. Dans le cadre de la prévention de toutes les formes de ces violences liées au genre, le gouvernement a lancé l'initiative tolérance zéro pour mettre fin à l'impunité des auteurs de ces actes.

Le nouveau programme qui vient d'être lancé s'inscrit aussi dans la même logique. Pour la ministre du Genre, de la famille et de l'enfant, Geneviève Inagosi, il marque donc un nouvel élan dans la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre (VBG) en appuyant la prévention à travers la stratégie de communication pour le changement de comportement social et l'amélioration de la qualité de la réponse donnée aux survivants et survivantes des VBG, et en renforçant également le pouvoir économique des femmes et des hommes.

De son côté, l'ambassadeur de l'Union européenne en RDC, Jean-Michel Dumond, soutient que la mise en œuvre de ce programme témoigne « de notre volonté d'apporter cet appui à la République démocratique du Congo en vue d'une meilleure égalité entre les

hommes et les femmes. Nous appuyons le gouvernement de la République démocratique du Congo pour que son engagement dans la tolérance zéro se traduise en une réalité palpable sur le terrain ».

Ce programme, pense pour sa part la représentante adjointe de l'Unicef, Sylvie Fouet, traduit la volonté d'initier des comportements valorisants au sein des familles et des communautés. « Chacun peut contribuer à une évolution positive de la relation entre filles et garçons, femmes et hommes, à commencer par le respect mutuel, dès le plus jeune âge. Il est crucial d'adopter une approche intégrée face aux violences basées sur le genre et d'accorder une attention particulière aux enfants, sur qui reposera l'équilibre des relations hommes-femmes de demain », souligne-t-elle.

Le directeur de la GIZ indique, quant à lui, "qu'une stratégie ne peut être efficace que si elle n'existe pas simplement sur le papier, mais guide réellement l'action des collaboratrices et collaborateurs. Une communication à l'échelle de tous les partenaires et une manière franche et directe d'aborder ce sujet difficile sont des conditions essentielles pour faire vivre cette stratégie".

Aline Nzuzi

MARCHÉ BOURSIER EN RDC

Le secteur privé encore dubitatif

Une analyse de la FEC a reconnu les avantages de doter le pays d'un marché boursier au moment où l'Afrique subsaharienne devient plus attractive mais il demeure encore à ce stade des contraintes de taille pour la RDC, notamment le faible développement de son système financier congolais, l'absence d'organisation du marché de capitaux et du marché monétaire.

Autre faiblesse épinglée, le système bancaire a connu une percée indiscutable sur le plan numérique – plus de vingt banques commerciales – mais la réalité sur le terrain est préoccupante. En effet, les chiffres relevés à fin décembre 2012 sur les points d'exploitation pour toute l'étendue du territoire national (278 à peine), les clients actifs (1,2 million), les comptes (1,9 million), les dépôts (2,7 millions de dollars américains) et les crédits (1,4 million de dollars américains), sont une preuve d'un déficit criant de résultats. Le marché monétaire reste à ce jour rudimentaire, a poursuivi l'analyse. Même constat décevant pour le marché interbancaire, là où s'effectuent les transactions entre les banques commerciales et le marché en banque où la Banque centrale du Congo (BCC) est partie prenante et qui couvre le refinancement des banques commerciales. « En bref, le marché financier congolais n'est constitué que des instruments de la politique monétaire de la BCC ».

Mais la RDC a-t-elle vraiment besoin d'un marché boursier ? Pour quels objectifs concrets ? Pour y répondre, l'analyse de la FEC a commencé par rappeler les quelques tentatives passées de la BCC à qui il revient, confor-



La Banque centrale du Congo

mément à la loi congolaise, la mission de promouvoir et de développer le marché financier composé du marché monétaire et celui des capitaux. En se lançant dans cette aventure, l'idée de départ était d'arriver à mobiliser les ressources nécessaires pour les orienter vers les projets d'investissements en RDC. Aussi la BCC n'a-t-elle pas abandonné ce défi primordial dans un pays, il faut le rappeler, où la part des investissements directs étrangers reste dominante. En attirant encore plus d'investisseurs internationaux en capacité de financement, il sera possible de créer une forte dynamique d'échanges dans le marché boursier.

Pour autant, la création d'un marché boursier serait ni plus ni moins une grande révolution pour la RDC. « Les opérateurs économiques en besoin de financement emprunteront des capitaux sur ce marché en vendant leurs titres pour résoudre leurs problèmes de liquidité, voire même agrandir leurs activités ». Mais le pays ne peut

pas réussir cet objectif sans procéder à quelques aménagements importants. Dans l'analyse, on les présente même comme des « préalables ». En tout premier, il y a la mise à disposition des infrastructures de communication pour assurer la circulation permanente de l'information. « Les opérateurs économiques sur le marché boursier chercheront à s'informer sur les indicateurs avant de prendre leur décision ». En second lieu, la RDC devra poursuivre ses efforts pour garder la cadre macro-économique stable. « L'État doit garantir la stabilité des paramètres macroéconomiques pour permettre l'établissement d'un marché financier ». Bien entendu, il y a aussi, le troisième préalable, l'institution d'un cadre légal et réglementaire. « Il faudrait établir les normes et règlements pour encourager et rassurer les investisseurs. Il pourra être mis sous une autorité indépendante pour réguler avec toute impartialité le marché boursier ».

Laurent Essolomwa

BUSINESS

Fleuve-Congo Hôtel change de dénomination

Cet hôtel de cinq étoiles de classe internationale s'appelle depuis le 1er avril Kempinski Hôtel Fleuve Congo



Vue de l'intérieur du Fleuve Congo Hôtel

Les Congolais devront s'habituer à la nouvelle appellation de l'ancien Fleuve-Congo hôtel devenu depuis le 1er avril « Kempinski Hôtel Fleuve Congo ». La signature d'un nouveau contrat de partenariat est à la base de ce changement de dénomination. Le contrat a été conclu entre la firme chinoise Hoi Mor Industrial Limited et la chaîne hôtelière suisse renommée mondiale Kempinski. À en croire le nouveau directeur de l'hôtel affecté par Kempinski, cette chaîne hôtelière est chargée au terme du contrat, de la gestion quotidienne de ce grand complexe hôtelier pour le compte du propriétaire avec l'enseigne Kempinski. Il s'agit, comme l'indique la même source, d'un contrat de management-gestion de longue durée pour assurer une continuité en maintenant le standing de cet hôtel de cinq étoiles de classe internationale à haut niveau et d'une manière très consistante. En fait, Kempinski s'appuie sur son expérience vieille de 112 ans pour tenir la dragée haute face à la rude concurrence pour garder intacte le prestige de sa nouvelle acquisition.

Toutefois, il est précisé que ce partenariat d'une durée de douze ans avec une extension possible n'affecte pas le contrat de concession signé entre la RDC et la Chinoise Hoi Mor. C'est cette dernière qui a piloté les travaux de rénovation de l'immeuble du Centre de commerce international du Congo (ex-CCIC) transformé en un hôtel de luxe avec une vue magnifique sur le fleuve Congo. Coût des travaux : 30 millions de dollars.

Alain Diasso

HÔPITAL DU CINQUANTENAIRE

Clôture des journées portes ouvertes

Ces journées ont été organisées par le ministère de la Santé publique du 24 mars au 02 avril pour permettre au public de découvrir cet hôpital de référence régionale.

Toutes les couches de la société ont été invitées à visiter cette structure médicale de niveau tertiaire. C'est ainsi qu'on a vu défiler tour à tour les membres des cabinets ministériels, les fonctionnaires de l'État, la présidence de la République, la primature, la police et l'armée, les ordres des médecins, les infirmiers, les parlementaires, les confessions religieuses, les femmes vendeuses, les agences de l'ONU, la société civile, les partis politiques, les mandataires publics, la diaspora, les ordres socioprofessionnels, les syndicats, les étudiants et les élèves, les personnes vivant avec handicap. Toutes les personnes qui sont passées par cet hôpital n'ont pas caché leur satisfaction au vu non seulement de la propreté qui le caractérise, parce que partout dans les allées les gens commis à la propreté de cet édifice ne se lassent pas à faire passer à tout moment le coup de balai, mais aussi par l'équipement de haute technologie y installé.

La seule question que les visiteurs de cet hôpital ne cessent de se poser est celle du maintien de l'équipement et de la propreté de l'hôpital. « L'hôpital du cinquantenaire est une merveille, c'est une première dans notre pays. Cependant, mon seul souci est son maintien. Il faut tout mettre en œuvre pour que ce bijou garde son niveau, au cas contraire ça sera une déception pour les Congolais... », déclare une femme approchant la quarantaine vendeuse au marché centrale.

Avec une capacité de 517 lits, l'hôpital du Cinquantenaire construit sur une étendue de 40 000m² dispose de cinq salles d'opérations simultanées avec possibilité de chirurgie cardiaque, d'un caisson d'oxygène hyperbate de douze places, d'un scanner de soixante-quatre barrettes, d'une imagerie par résonance magnétique. Il est doté aussi de plusieurs appareils d'endoscopie pour les explorations internes, d'une unité de dialyse, d'un système de télésurveillance, d'un système anti-incendie, d'une morgue... Dans un avenir proche, il est prévu notamment la construction d'un centre de transplantation des organes et bien d'autres services spécialisés. Pour ce qui est des frais de consultation, à en croire le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, dans son discours lors de l'inauguration de cet hôpital, ils reviennent à 20 000 FC pour la consultation générale et à 25 000 FC pour la consultation spécialisée.

A.Nz.

JUSTICE

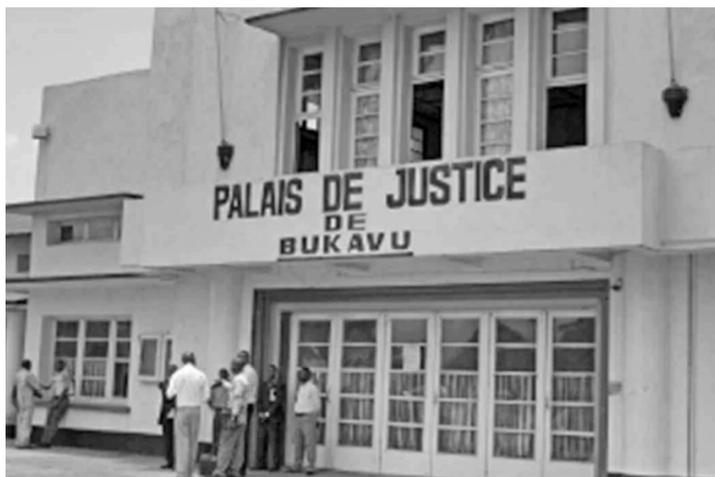
Des ONG plaident pour la création des chambres spécialisées mixtes

Pour ces organisations, il faut promulguer deux lois qui faciliteraient la tenue des procès pour crimes internationaux graves

Dans une déclaration conjointe publiée le 1er avril, cent quarante-six organisations congolaises et internationales de défense des droits humains ont appelé la RDC à adopter un avant-projet de loi relatif à la création des chambres spécialisées mixtes chargées de juger les responsables d'atteintes graves aux droits humains. Pour ces organisations, le Parlement congolais devrait également voter, au cours de la session parlementaire en cours, une proposition de loi visant à incorporer le statut de la Cour pénale internationale (CPI) en droit congolais.

Selon ces ONG, les chambres spécialisées mixtes proposées au sein du système judiciaire national se concentreraient sur les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le crime de génocide, et elles bénéficieraient, au départ, de la présence de personnel non congolais jouissant d'une expertise dans ce domaine, alors que la loi de mise en œuvre du statut de la CPI introduirait dans le droit congolais les définitions de ces crimes en accord avec le statut de la cour, et réglerait la

coopération avec celle-ci. « La mise en place des chambres spécialisées mixtes et l'adoption de la loi de mise en œuvre du statut de la CPI renforceraient la capacité des tribunaux nationaux à finalement traduire en justice les responsables des indicibles atrocités commises en RDC », a souligné la présidente de Synergie des Femmes, Justine Masika Bihamba. Cette dernière a, par ailleurs, exhorté les autorités congolaises à transposer immédiatement leurs discours en actes et adopter des mesures concrètes favorisant la justice. Les ONG, ont, en effet, déploré l'impunité dont bénéficie, à ce jour, la majorité de responsables de massacres, de viols, d'actes de torture, de recrutement forcé d'enfants soldats et d'incendie de maisons perpétrés en RDC au cours des deux dernières décennies, en particulier dans l'est du pays. « Cela fait plusieurs années que les deux projets de loi sont à l'examen, mais des avancées concrètes ont été enregistrées au cours des derniers mois, faisant de leur adoption au cours de la présente session parlementaire un objectif réalisable », ont souligné ces organisations, qui ont noté l'engagement du chef de l'État, Joseph Kabila, et son gouvernement à



Palais de justice de Bukavu

renforcer la capacité du pays à s'attaquer à l'impunité pour les atrocités perpétrées à l'encontre des civils.

Cinq millions de personnes victimes de la violence

Ces ONG ont, en effet, fait constater que les cycles répétés de violence et l'impunité qui ont marqué les deux dernières décennies, en particulier dans l'est de la RDC, ont provoqué la mort de quelque cinq millions de personnes victimes de la violence, de la faim et de l'absence de soins médicaux. À en croire ces structures, les forces armées nationales de la RDC, du Rwanda et de l'Ouganda ainsi que

de nombreux groupes armés non étatiques, se sont livrés à des massacres, des exécutions sommaires, des viols, des actes de torture, au recrutement forcé d'enfants, au pillage et à l'incendie de maisons.

Dans leur plaidoyer, ces organisations appellent le gouvernement congolais à finaliser et approuver sans délai l'avant-projet de loi relatif à la création de chambres spécialisées mixtes indépendantes, impartiales et efficaces, et à le transmettre au Parlement. Elles les ont également exhortés à organiser des consultations publiques avec la société civile, les parlementaires et les

baillleurs de fonds afin d'expliquer l'avant-projet de loi relatif à la création de chambres spécialisées mixtes et son articulation avec d'autres réformes judiciaires, et à examiner les amendements susceptibles d'être proposés lors des consultations. Le gouvernement congolais est également prié d'exprimer publiquement sa volonté de voir adopter et promulguer la loi de mise en œuvre du statut de la CPI dans les meilleurs délais, conformément aux recommandations des concertations nationales et à l'engagement pris par la ministre de la Justice et des droits humains lors de la réunion de haut niveau sur l'État de droit organisée par l'ONU à New-York, en septembre 2012.

Ces ONG demandent aux parlementaires congolais à veiller à ce que l'examen du projet de loi relatif à la création de chambres spécialisées mixtes soit inscrit à l'ordre du jour de la présente session parlementaire et à faire la preuve de leur engagement en faveur d'une justice pour les victimes des atrocités perpétrées dans le pays, en adoptant sans délai ledit projet et de finaliser l'adoption de la proposition de loi de mise en œuvre du statut de la CPI au cours de la session parlementaire en cours.

Lucien Dianzenza

LIVRES

Les 300 questions de Nenthor Nkansa's sur la RDC

Préfacé par la députée Henriette Wamu, l'ouvrage qui sera disponible à partir de ce mois d'avril aborde plusieurs domaines de la vie en société congolaise.

Plus connu par son pseudonyme que par son vrai nom Erick Mbenga Nkansa, Nenthor Nkansa's a ramassé une foule d'informations qu'il met à la disposition des lecteurs. En effet, les trois cents sujets différents traités dans 300 questions sur la RD Congo ne manqueront pas d'intéresser ses compatriotes en premier. Des questions que certains se sont posés sans jamais trouver de réponses et même celles qui n'ont pas effleuré l'esprit de plusieurs y sont abordées.

Les férus de culture et d'histoire, mais pas seulement, devront juste y mettre le nez pour y découvrir des récits qui jetteront de la lumière sur les zones d'ombres jusque-là demeurées inexploitées ou pas suffisamment pour les contenter. S'il existe des matières d'intérêt général, il en est qui ne sont dignes d'intérêt que pour les natifs d'un coin ou d'un autre mais qu'un curieux avide d'en savoir toujours plus sur sa Nation n'hésitera pas à scruter de plus près. Les Congolais de toutes les provinces pourront donc par l'évocation d'une question ou d'une autre découvrir de quoi enrichir leurs connaissances.

Dans la foulée, il y a même de quoi alimenter les nuits autour du feu



La couverture de 300 Questions Sur La RD Congo

des jeunes des villages Kasaiens ainsi que le feraient les vieux conteurs lorsque Nenthor leur propose une réponse à cette interrogation : « Quand fut proclamée l'autonomie du Sud-Kasaï ? ». Le cours d'histoire des écoliers du primaire et même de leurs aînés du secondaire seraient enrichis rien qu'à vouloir savoir ce « Que préconisait le belge Van Bilsen ? ». « Quelle est la commune la plus étendue de la province de Kinshasa ? », en voilà une qui ne manquera pas d'attirer l'attention des habitants de la capitale. Si les amateurs de musique se posent un tas de questions sur divers personnages qui ont marqué autrefois leurs esprits, il est clair qu'avec la réponse réservée à « Quel est le vrai nom de l'artiste Saak Saakul ? », il y en aura déjà

une de moins. Il y a de quoi éclairer les fans du chanteur Marie-Paul. Ils ne savent peut-être pas tous que leur vedette a emprunté son surnom à un illustre personnage historique. Il serait mis à jour en parcourant les pages du livre de Nenthor où il leur expose le sujet se demandant « Qui est Mwata Yamvo ? ».

L'écriture mandombe est un sujet qui passionne les scientifiques et pas seulement au Congo. Les assises organisées en décembre 2011 autour de cette matière par l'Université de Kinshasa témoignent bien de son importance. Ceux qui ne le savaient pas s'en rendront compte en lisant les lignes écrites en dessous de « Qui est l'inventeur de l'écriture mandombe ? ». « Dans quel parc trouve-t-on des rhinocéros blancs ? », il n'y a pas que les touristes qui voudront le savoir. Il est utile d'en savoir un bout sur la géographie du pays quitte à se rendre compte de la même manière des richesses que recèle le pays.

Tel est l'échantillon déjà fort diversifié qui donne un léger aperçu des matières abordées quitte à offrir une meilleure connaissance de la RDC. Une manière bien pratique de remonter le temps qui ne devrait pas être ennuyeuse, un exercice que Nenthor Nkansa's s'est donné la peine de faire pour chacun et qui tient pour une invitation à une exploration captivante.

Nioni Masela

KARATÉ

Flore Musendu élu président de la Fékaco

La commission ad hoc du Comité olympique congolais (COC) a clôturé sa mission d'assainissement du climat dans trois fédérations sportives avec l'organisation des élections, le 30 mars, au siège de la COC dans la commune de Limete, avec l'organisation des élections au sein de la Fédération de karaté-do du Congo (Fékaco) qui a longtemps évolué dans un bicéphalisme déconcertant.

Au terme de ces élections, le sénateur Flore Musendu Flungu a été élu président de la Fékaco avec dix-sept voix sur vingt-six électeurs, battant Armand-Lambert Kitenge Lubanda qui a obtenu neuf voix seulement. Musendu remplace le président sortant Édouard Kiaku Mbuta qui avait déposé sa démission, n'étant pas en mesure de diriger le karaté à cause de ses multiples charges au gouvernement provincial du Bas-Congo. Me Bansimba Kimbangu a été élu premier vice-président de la Fédération avec

dix-sept voix, battant Nankomo Moluba Guillaume qui n'a recueilli que huit voix. La deuxième et la troisième vice-présidence sont encore des postes à pourvoir. Car Nepa Nepa, candidat unique à la deuxième vice-présidence n'a obtenu que onze voix au lieu de treize voix de la majorité simple, ainsi que Amisi Muanayile qui n'a eu que onze voix au premier tour de l'élection et sept au deuxième tour. les deux n'ont donc pas été élus.

Mutshipanda est élu quatrième vice-président avec dix-neuf voix alors que Matthieu Otani Mpifo est le nouveau secrétaire général élu de la Fékaco avec dix-neuf voix. Boniface Tshula Okoma est élu secrétaire général adjoint (dix-neuf voix) et Mme Tshal Kalong est la nouvelle trésorière général de la Fékaco. Le poste de trésorier général adjoint est à pourvoir. Marie-Jeanne Bilonda Mubenga (dix-sept voix) et Norbert Endubu Waisika (dix-huit voix) sont élus membres de la Fédération.

En dépit de cette élection, une frange de la famille du karaté congolais s'est dite bernée, car il y aurait eu des attentes afin que toutes les parties en conflit dans le karaté congolais se retrouvent dans le comité exécutif de la Fédération dans une sorte de consensus. Mais ce consensus n'aurait pas été respecté. Ainsi, l'ancien dirigeant Nepa Nepa a indiqué que la crise demeure au sein du karaté de la RDC. Qu'à cela ne tienne, la nouvelle équipe dirigeante du karaté est bien en place, avec l'objectif de faire rayonner à nouveau cette discipline de combat d'origine coréenne au pays et sur la scène internationale.

Martin Enyimo



Flore Musendu Flungu nouveau président de la Fékaco

CHORÉGRAPHIE

La danse réclame considération et liberté pour l'être humain

Le sujet est au centre de la pièce Être, la dernière création de Bua wewa Compagnie présentée en grande première en marge de la célébration de la Journée internationale de la femme, le 29 mars, au Centre culturel M'Eko.

Il ne pouvait avoir de tableau plus expressif de la douleur que celui offert par les vingt-cinq premières minutes d'Être. L'on pouvait alors imaginer, au travers de l'effort physique qu'exigeait la posture inconfortable de la chorégraphe, une somme d'affliction d'ailleurs rendue par sa mine contrite.

Suspendue à des chaînes pendant plus de la moitié de la durée du spectacle jambes et bras écartés, la tête effectuant de fréquents balancements penchée tantôt vers la droite tantôt vers la gauche, Lydie Muanji avait l'air pitoyable. Le tableau ne pouvait inspirer que pitié à l'instar de la crucifixion du Christ qu'elle rappelait d'une certaine façon. Les regards avaient du mal à se défaire de ce décor rendu encore plus macabre par la lumière rouge juste au dessus qui rajoutait à l'ambiance sombre avec les ombres qui s'en dégagent sur le mur. Pourtant, la dame en souffrance n'était pas seule à occuper la scène. Mais très peu d'intérêt pouvait être porté sur le personnage cagoulé décalé sur sa gauche. Assis sans faire le moindre mouvement, il a devant lui une grande feuille de papier rose en rouleau.

Les contorsions douloureuses de la chorégraphe se comprennent mieux par une voix off que l'on devine dans la tourmente. Par moments, le ton haut du discours se mue carrément en cris. Le monologue est l'écho d'une indignation amplifiée par une musique instrumentale de fond qui lui vient en renfort de temps à autre. Le silence n'a donc pas de place à proprement parler dans le décor d'enchaînement et d'emprisonnement mais se fait tranchant les quelques fois où il survient comme un sursaut, le temps que la voix enragée reprenne le dessus.



Le dévoilement du texte de la chanson Vuluka dilolo

Danse en duo

La chaîne autour du cou de la chorégraphe jusqu'ici confondue avec celles qui enserrant ses poignets et servent d'appui à ses talons la maintenant dans une bien fâcheuse posture est apparente lorsqu'elle tombe à terre. Là, commencent ses efforts pour se tenir sur ses jambes. C'est à grand peine qu'elle y parvient enfin. Jusqu'ici figé, l'homme cagoulé dont la mise, une chemise blanche et un pantalon noir détonne avec le haut déchiré presque en haillons de la dame, la rejoint. En solo d'abord, il esquisse quelques pas, puis petit à petit le duo se met en place et forme un couple. Mais, avec la longue chaîne à son cou qu'elle brandit, la dame se désolidarise.

L'instrumental cède la place à Vuluka dilolo, morceau de Tshala Muana qui se traduit par cicatrice en français. C'est alors que l'homme s'emploie à dérouler un à un les trois grandes feuilles de papier rose posés sur la scène à commencer par celle placée à l'extrême gauche. L'on pouvait y lire la version française du refrain de la chanson, à savoir « *Je n'oublierai jamais la cicatrice de ta morsure à mon cou causée par ta jalousie* ».

Nioni Masela

Puis à mesure qu'il déroule les deux autres, l'on se rend compte qu'il s'agit du même texte repris en anglais et en lingala. Revenu ensuite vers la femme qu'il aide à se relever tendrement avant d'entamer avec elle une sorte de parade amoureuse qui s'achève sur un geste salvateur. Il ramasse une clé sur le pavé et ouvre le cadenas de la chaîne qui enserrait le cou de sa compagne. Avec les quelques pas esquissés ensemble a pris fin la pièce de danse dont le récit s'est déroulé en quarante minutes.

Auteur de la pièce et des textes qui la ponctuait, la chorégraphe Lydie Muanji a dit vouloir exprimer son indignation au travers de son duo avec Yves Aundu. Le monologue rendu par la comédienne Annie Biasi-Biasi portait sur une réclamation pour la considération de l'« Homme » entendu comme l'« Être » féminin et masculin. Tous deux, a-t-elle dit sont dignes de mêmes égards dans un monde qui n'est pas toujours clément pour l'un ou l'autre. La douleur, expression dominante du spectacle peut donc être éprouvée par chacun indifféremment. Tout autant que la femme, l'homme a droit à la considération.

VISA FOR MUSIC

Lancement de l'appel à candidature pour les artistes

Le salon des musiques d'Afrique et du Moyen-Orient qui se tiendra à Rabat au Maroc, du 12 au 15 novembre 2014.

Pour cette première édition, indiquent les organisateurs, Visa for Music (VFM) lance un appel à candidature d'artistes pour la programmation de showcases. À cet effet, apprend-on, vingt-quatre artistes seront retenus pour se produire devant un jury d'exception, avec des possibilités d'aides et de récompenses. Les showcases se dérouleront les 13, 14 et 15 novembre sur trois sites : le théâtre Mohamed V (Scène musiques du monde), la salle Renaissance (Scène musiques actuelles), et la salle Bahrini (Scène jazz et musiques expérimentales). Le dossier de candidature doit contenir un formulaire d'inscription dûment rempli, deux CD (album) de l'artiste ou du groupe (une démo est acceptée en supplément) ; un dossier de presse (texte de présentation, biographie, discographie) et une fiche technique du spectacle. Les inscriptions se font uniquement par courrier jusqu'au 15 mai 2014. Les résultats seront publiés sur le site Internet de Visa for Music au mois de septembre.

Promouvoir les musiques d'Afrique et du Moyen-Orient

Le projet Visa for Music, notent les organisateurs, naît d'un paradoxe : d'un côté, le manque, voire l'absence, de visibilité des artistes d'Afrique et du



Les artistes se produiront devant un jury lors des showcases

Moyen-Orient à l'international, de l'autre la présence d'un dynamisme artistique et d'une création musicale pourtant extrêmement riche. « *Dès lors, la volonté de Visa For Music est de mettre en valeur les artistes d'Afrique et du Moyen-Orient, principalement dans les musiques du monde et musiques actuelles. En plus d'un tremplin pour les artistes, Visa For Music est un rendez-vous incontournable pour les professionnels de la musique au sens large, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent, et se veut être une plateforme d'échange pour la défense et la promotion de la filière musicale des pays d'Afrique et du Moyen-Orient* », expliquent les initiateurs du projet. VFM a ainsi six missions principales, à savoir promouvoir les musiques d'Afrique et du Moyen-Orient à travers le monde ; encourager la mobilité artistique entre les pays africains et du Moyen-Orient ; favoriser le développement des secteurs culturels nationaux ; développer la scène musicale de la région à un niveau international ; contribuer à l'amélioration de la condition des artistes du Sud et renforcer les rapports Nord-Sud et Sud-Sud dans le secteur culturel.

Patrick Kianimi

FESTIVAL KING KESTER ÉMENEYA FOREVER

Lidjo Kwemba et Stino Mubi confirment leur participation

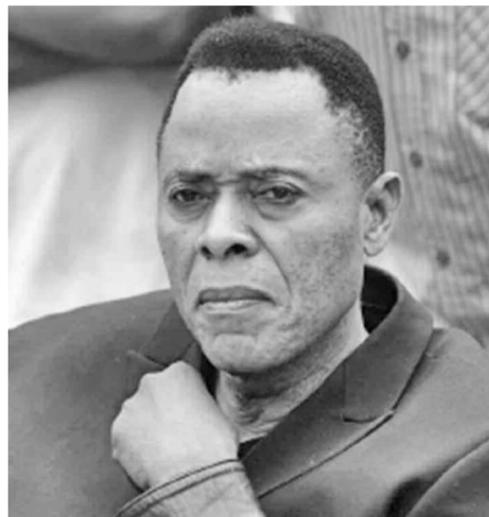
Pour les Kikwitois, la tenue de ce festival est un motif de fierté et de consolation surtout après avoir raté d'enterrer leur digne fils dans leur fief contre sa propre volonté mainte fois exprimée.

La célébration du quarantième jour du décès de King Kester Émeneya, synonyme de la levée du deuil, sera célébrée à Kikwit. Cet événement servira de prétexte au lancement du festival « *King Kester Émeneya Forever* » projeté pour les 25, 26 et 27 avril. Les préparatifs vont bon train. Des informations recueillies auprès du comité d'organisation font état du feu vert que lui a accordé la famille de l'illustre disparu pour la tenue de ce grand événement. La famille Mubiala, à en croire des sources, aurait acquiescé à l'idée d'organiser ce festival et pourrait y être représentée par deux de ses membres dont le chanteur Joly Mubiala. Une lettre signée en bonne et due forme par les ayants droit dont le contenu a été divulgué dernière-

ment sur les antennes de la RTVS1 en fait foi. Les députés nationaux Adolphe Muzito, Lumeya Dumalege et Mupini ont, en effet, obtenu le quitus de la famille biologique de Kester Émeneya pour organiser ce festival. En tant qu'élus de Kikwit et ayant partagé la vie de Kester Émeneya, ils entendent par ce geste donner suite aux requêtes exprimées par leurs bases respectives par rapport à la perpétuation de la mémoire du disparu dont la dépouille n'est jamais arrivée à Kikwit. La démarche, à en croire leurs proches, se veut saine sans un arrière-fond mercantile.

Une mission de prospection a été effectuée récemment à Kikwit afin de détecter le site devant abriter l'événement, apprend-on. Le choix tanguerait entre le terrain Kasamba où le défunt artiste avait livré un de ses derniers concerts mémorables et le stadium de la ville. Cependant, rien n'est encore acquis à ce stade des préparatifs où les organisateurs s'af-

faient dans tous les sens pour garantir plein succès à l'événement. Des commissions ont été instituées et les rôles bien dispatchés entre les membres du comité d'organisation chapeauté par la chaîne RTVS1 qui en assure le parrainage à travers la personne de son promoteur, Adolphe Muzito. Le volet communication et marketing a été confié au député Zacharie Bababaswé réputé pour sa technicité dans l'organisation des tels événements. Il nous revient que tout est mis en œuvre pour gagner le pari. L'effervescence est déjà perceptible tant à Kikwit que dans les villes environnantes. Des jeunes orchestres seront mis à contribution pour ani-



King Kester Émeneya

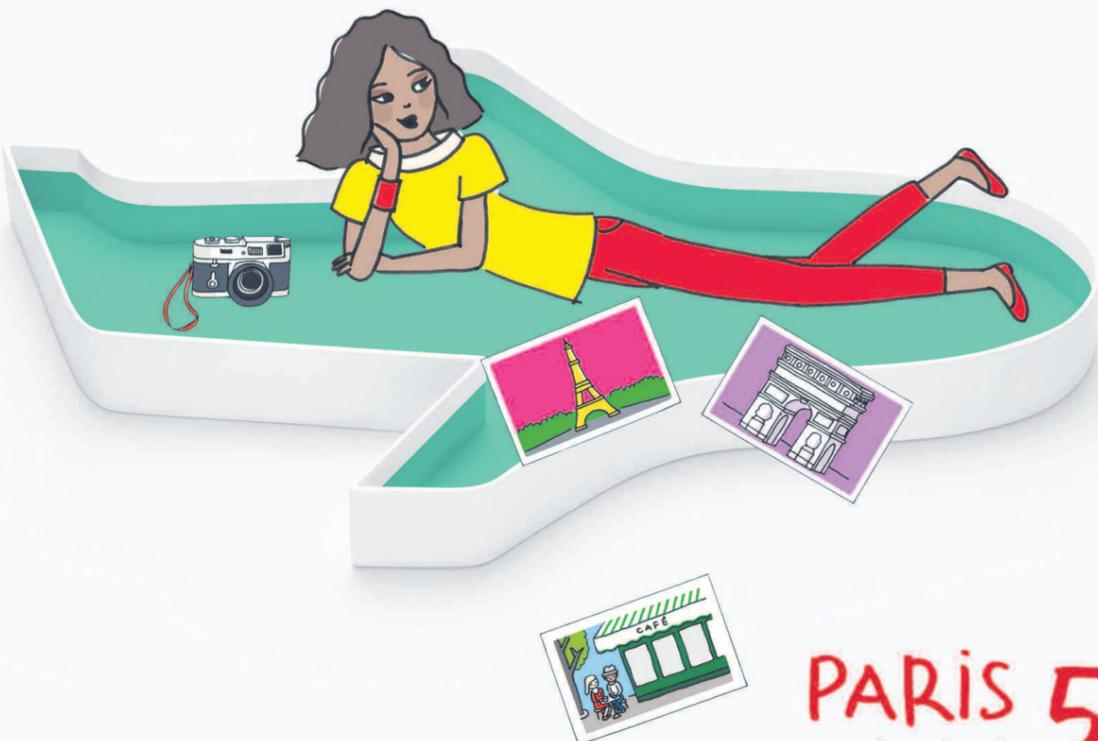
mer ce festival à travers un concours qui vise la détection et la promotion des talents jusque-là méconnus. A Idiofa, Gungu, Bagata, Kenge, Mushi, Masimanimba et ailleurs, l'on se prépare d'arche-pied avec, à la clé, le riche répertoire de Victoria Eleison qui, à l'occasion, meublera les presta-

tions des uns et des autres.

Les sapeurs seront également de la fête avec leurs fringues comme pour ajouter du piquant à la fête. Ils viendront de partout autant que les invités au nombre desquels des artistes du terroir. L'on cite, entre autres, Reddy Amisi, Lidjo Kwemba, Stino Mubi, Apocadero, Serge Mubiala, Marie Paul et tant d'autres. La plupart d'entre eux ont déjà donné leur accord de principe. L'espace leur sera accordé pour des prestations en live avec l'accompagnement de Victoria Eleison Dream team Dream Band. Pendant trois jours donc, la ville de Kikwit est en passe de vivre des moments d'intense émotion en étant au cœur de l'actualité culturelle. Pour les « *kikwitois* », la tenue de ce festival est un motif de fierté et de consolation surtout après avoir raté d'enterrer leur digne fils dans leur fief contre sa volonté mainte fois exprimée.

Alain Diasso

Kwenda Vutuka Paris
by **AIRFRANCE**



PARIS 580 000 FCFA
à partir de TTC A/R

www.airfrance.cg

* Au départ de Pointe-Noire. Offre disponible du 17/03/2014 au 15/04/2014. Envolez-vous à partir du 31/03/2014 pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Dernier retour le 25/06/2014. Tarif toutes taxes comprises au 01/03/2014, hors frais de service, soumis à conditions et selon disponibilité. Renseignez-vous auprès d'Air France au (+242) 05 531 21 51 ou auprès de votre agence de voyages.






ANNONCE

Le Musée Galerie du Bassin du Congo présente du 14 avril au 14 juin 2014, l'exposition spéciale de l'artiste peintre-sculpteuse congolaise, Rhode Bath-Schéba Makoumbou. Thème de l'exposition : Du rappel au repère » sculptures contemporaines. Adresse: 84, bld Denis Sassou N'Guesso, Immeuble Les Manguiers (Mpila) dans l'enceinte "Des Dépêches de Brazzaville"



COMMISSIONNAIRE EN DOUANE **COMMISSIONNAIRE DE TRANSPORT** **CONSIGNATAIRE**

AGRÉE CEMAC

geoworks-group.com

SIEGE: AVENUE FELIX EBOUE, IMMEUBLE << LE 5 FEVRIER 1979 >> BP 2818
CENTRE VILLE - CONGO BRAZZAVILLE

AGENCE DE POINTE-NOIRE: ZONE PORT, 26; RUE SIKOU DOUME PRES DE L'HOTEL LE FEZ BP 664- Tel: 06 668 11 53

AGENCE DE BRAZZAVILLE: ZONE DE FRET DE L'AEROPORT MAYA MAYA BP 2318- TEL: 06 668 11 45

contact@geoworks-group.com

contact@geoworks-group.com







Nous vous **accompagnons** pour tous vos **besoins** en **assurances**.

ASSURANCE AUTOMOBILE	ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE	ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
ASSURANCE MALADIE	ASSURANCE INCENDIE
ASSURANCE VOYAGE	ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
ASSURANCE TRANSPORT	ASSURANCE SCOLAIRE
ASSURANCE GLOBALE BANQUE	

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

AMBASSADE D'ALGERIE
BRAZZAVILLE



السفارة
الجزائرية
ببrazzaville

06/EP/2014
02/Avril 2014

COMMUNIQUE

A L'ATTENTION DE LA COMMUNAUTE ALGERIENNE ETABLIE EN REPUBLIQUE DU CONGO ET EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

L'Ambassade d'Algérie en République du Congo et en République Centrafricaine, se référant à son communiqué N° 04/EP/2014 du 21 février 2014, a l'honneur de rappeler aux membres de la communauté nationale qu'en application des dispositions de l'article 57 de la loi organique N°12-01 du 12 janvier 2012 relative au régime électoral, la période d'établissement des **procurations** prendra fin trois (03) jours francs avant la date du scrutin pour la communauté nationale à l'étranger soit le **mardi 8 avril 2014**.

Les formulaires de procuration (de couleur blanche pour le 1^{er} tour et bleue pour le 2^{ème} tour) peuvent être récupérés au siège de **l'Ambassade d'Algérie** à Brazzaville mais également à **Pointe Noire** au niveau de :

M. MOURAD BELLAL TPH 05.522.96.96
MME Rachida GUENNAD (Agence immobilière
GESTRIM-Oils/ immeuble la pastorale/Pointe Noire)

Brazzaville, 02 avril 2014

MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
CABINET

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
11ème étage Tour NABEMBA. Porte 11.11 Brazzaville.
Tel : 00 242 222 81 05 06/06 668 00 02

Avis d'Appel d'offres (AAO) national – sans N° 01-FRN

/DAO/MTE/CGMP/2014 du 03 Avril 2014

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des marchés publics n° 138 du 19 février 2014.
- 2-Le Ministère du tourisme et de l'Environnement a obtenu dans le cadre du budget d'investissement de l'Etat- exercice 2014 fonds, afin de financer l'exécution de certains projets d'investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché sur l'édition des supports sur l'environnement. Le Ministère du Tourisme et de l'Environnement sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser fourniture des supports sur l'environnement. Ces supports sur l'environnement constituent un (1) lot unique
- 3-La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- 4-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et de l'Environnement et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT, 11è étage porte 11.11 TOUR NABEMBA-BRAZZAVILLE, les jours ouvrables du lundi au vendredi de 10 heures à 14 heures.**
- 5- Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la capacité technique du candidat et la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale. (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus mentionnée contre un paiement non remboursable de trois cent mille (300.000) Francs CFA. La méthode de paiement sera le règlement par espèces.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus mentionnée au plus tard le 05 mai 2014 à 13 heures précises, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de cinq millions (5 000 000) de francs CFA.
8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus mentionnée le 05 mai 2014 à 14 heures précises, heure locale. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Brazzaville, le 03 Avril 2014

Le Ministre,
Josué Rodrigue NGOUNIMBA

RÉPUBLIQUE DU CONGO

PROJET D'APPUI À LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE (PADE)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

Tél: [00 242] 05 513 60 43/06 668.24.31/ 05 568 87 06



AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 004-MEFPPPI-PADE-CPM 2014

« Relatif au Recrutement d'un Cabinet de Consultants international chargé de l'étude sur la compétitivité du port autonome de Pointe Noire »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu, auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA), un crédit de cofinancement dans le cadre du Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), qu'accompagne le groupe de la Banque Mondiale. Dans le cadre de l'exécution dudit projet, l'Unité de Coordination du Projet a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour financer les services relatifs au recrutement d'un « Cabinet de Consultants international chargé de l'étude sur la compétitivité du port autonome de Pointe Noire.

2. L'objectif de la mission est de réaliser une étude sur la compétitivité du port relativement aux corridors de son hinterland. L'étude examinera notamment les aspects économiques, sociaux et technologiques susceptibles d'impulser le potentiel du Port Autonome de Pointe Noire (PAPN) et celui des opérateurs exerçant dans les différents corridors que sont :

- Corridor Pointe Noire/Brazzaville/Kinshasa (en RDC) ;
- Corridor Pointe Noire/Brazzaville/Bangui (en RCA) ;
- Corridor Pointe Noire/Brazzaville/Ouessou au sud-ouest du Cameroun ;
- Corridor Pointe Noire/Cabinda (en Angola)/ Boma et Matadi (en RDC).

3. La mission durera six (06) mois.

4. L'Unité de Coordination du PADE invite les firmes intéressées à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations vérifiables et pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans les conditions semblables etc.)

5. Sur cette base, un Bureau d'étude sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de Janvier 2011. La méthode de sélection retenue est celle

fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC).

6. Les Consultants intéressés doivent s'adresser à l'Unité de Coordination du PADE pour obtenir les informations complémentaires (TDRs notamment) relatives à cet avis au siège du projet sis 05 et 06, rue Isaac Locko, dans le secteur de Blanche Gomez ou par courrier électronique adressé à pade.pacade@yahoo.fr les jours ouvrables de 08 h00 à 15h00.

7. Les manifestations d'intérêt multipliées en trois (03) exemplaires doivent être rédigées en Français, portées la mention « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un « Cabinet de Consultants international chargé de l'étude sur la compétitivité du port autonome de Pointe Noire » et déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessus citée au plus tard le jeudi 24 avril 2014.

Fait à Brazzaville le 28 mars 2014

Le Coordonnateur du PADE

Joseph MBOSSA

MUSIQUE

Extra Musica Zangul et Roga-Roga enflamment les riverains du Djoué

C'est à l'hôtel bar-dancing Berkluce, situé au bord du fleuve Djoué, à Makélékélé dans le 1er arrondissement de Brazzaville, que le groupe et son leader charismatique, Roga-Roga missile Zébira Zatataou, a ébloui les riverains.

« Le présent ne reconnaît pas l'homme, c'est le passé qui met sa valeur en évidence. Je suis le maître de votre maître. Je m'appelle Roga-Roga Zébira Zatataou, chevalier dans l'ordre du Mérite congolais. C'est moi. »

C'est avec cette phrase énigmatique qui a suscité les applaudissements de ses fans, que le leader d'Extra Musica Zangul a fait son entrée sur scène. Sitôt monté sur le podium, Roga-Roga missile et son Extra Musica qui n'ont jamais joué à Makélékélé Djoué depuis 1993, a entamé la chanson Polémique générale. Une fois de plus, des acclamations se sont fait entendre de la part des mélomanes.

Tout de suite après, il a présenté les artistes constituant la défense de son orchestre aux fans qui le vivent de loin. C'est ainsi qu'il a présenté Céle, Itoua, Barack Obama, Guytos, Chicots, Ramatoulaye, Sonor digital et Espé Bass, ainsi que les danseuses. Après cette brève présentation, Roga-Roga a entamé les mélodies des chansons : Les



goûts et les couleurs, Musicien, avant de proposer aux mélomanes les quelques extraits de l'album Contentieux, à savoir : Simbayé, Réseau Azur, Congo.

Voulant honorer les sapeurs et cette culture, Roga-Roga missile qui est conscient qu'il se produisait dans un quartier réputé des sapeurs, a chanté pour eux la chanson La sape. Mais, bien auparavant, il leur a prodigué le conseil que voici : « Même quand on est bien habillé, il ne faut pas oublier la chaussure Jean Marc Weston en bas. Me concernant, je n'ai pas à me présenter, vous-même, vous constatez, comment je suis habillé. » Après ces propos, il a cédé la place à la démonstration des vêtements, qui du reste fait partie de

Roga-Roga missile sur scène au Djoué la culture congolaise. Ya Willy, qui se dit le meilleur de la zone, s'adressant à ses concurrents, a dit qu'on ne s'improvise pas sapeur. On ne peut pas concevoir un sapeur sans argent, parce que les habits coûtent très cher. Les sapeurs de Makélékélé ont demandé à Roga-Roga de revenir avec son groupe et les sapeurs de la partie nord du pays pour un affrontement vestimentaire.

Après la bagarre vestimentaire, la musique a repris son quartier avec la chanson Sorcellerie kindoki. Des animations comme « Nzoto eza mabélé, soki ozui ya komela- mela ; soki ozui ya kolata- lata » ou « Moulungué tolongola bilok'oyo » ont animé ce concert. Les danses Karateka ont également sublimé le pu-

blic du Djoué.

Un featuring qui fera parler de lui

Le duo Roga-Roga missile et Chairman Jacques, contenu dans l'album Contentieux, prochain album du groupe Extra Musica Zangul de Roga-Roga, semble être volcanique, connaissant ces deux artistes. Dans la chanson Congolais tika bizaleli ya mabé, qu'ils ont interprétée en avant-première, les deux artistes condamnent tous les Congolais qui se comportent mal et appellent en même temps à l'esprit patriotique.

Avant la fin du concert, Roga-Roga a demandé à tous ceux qui disposaient de talents artistiques de monter sur le podium. C'est ainsi qu'un jeune homme, dénommé Pululu, un danseur exceptionnel vivant dans le quartier, a été recruté, séance tenante, au sein du groupe. Puis le concert a pris fin par l'animation d'une trentaine de minutes, faite par l'artiste De Brazza. Comme un poisson dans l'eau, Youyou Mobangé dit De Brazza, retrouvant son public qui le réclamait et l'attendait impatiemment, en a épaté plus d'un. Doué d'une inspiration extraordinaire, l'enfant terrible d'Extra Musica, a remis pratiquement le concert au pendule zéro. C'est ainsi qu'il a fait danser tout le monde au rythme de Mu-

tumbua ou La tête du chien.

Très ému, le patron de l'espace Berkluce HGB, Olivier Battant, a déclaré que les Congolais n'ont pas encore pris conscience de la valeur musicale dont le pays regorge. « Aujourd'hui, on a vu qu'à Makélékélé il y a une ambiance très chaude et le public est très heureux. Depuis que nous avons ouvert cet espace, il y a toujours eu de l'ambiance, mais aujourd'hui, avec la production de Roga-Roga, nous avons pris une dimension supplémentaire. Car, Roga-Roga est un patrimoine national. » Quant à l'épisode du concert Extra Musica United qui a accouché d'une souris, entraînant par conséquent de graves problèmes, Olivier Battant a déclaré : « Sur cette question, la réalité s'impose par elle-même. Roga-Roga c'est le missile qui va tout droit. En cas de guerre, la victoire l'emporte par les airs. Roga-Roga missile étant dans les airs, a maîtrisé les airs. J'ose espérer que nous allons le revoir de nouveau ici à Berkluce. »

On est donc amené à dire que le groupe Extra Musica de Roga-Roga missile Zébira Zatataou, a mis tout le monde d'accord au cours de cette production scénique du 29 mars dernier.

Bruno Okokana

PARIS

Forum de la diaspora congolaise, le 5 avril

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) lance une invitation aux Congolais de l'étranger à venir participer au Forum de la diaspora congolaise en France. La rencontre portera sur le thème : « Renforcer l'engagement de la diaspora congolaise dans le processus de développement du pays ». Organisé le samedi 5 avril à Paris, à l'hôtel Opéra Cadet (24, rue Cadet - Paris 9e), de 14h à 18h, ce forum réunira les acteurs institutionnels et associatifs ainsi qu'une délégation venue du Congo constituée de représentants du gouvernement et du bureau de l'OIM à Brazzaville.

Cette demi-journée sera l'occasion de présenter le projet Migrations pour le développement en Afrique (Mida) du Congo-Brazzaville, qui offre aux professionnels de la santé et de l'enseignement supérieur des opportunités de missions.

Le Mida est un programme de renforcement des capacités institutionnelles qui vise à faciliter le transfert vers les pays d'origine des ressources et des compétences acquises par la diaspora africaine. Le programme Mida a pour objectif d'aider les États africains à atteindre leurs objectifs de développement en favorisant la mise en place et le renforcement de liens durables entre les migrants de la diaspora et leur pays d'origine.

Marie Alfred Ngoma

NATATION

Bertrand Mbioko : « certains nageurs congolais confondent précipitation et technique »

À en croire l'entraîneur et directeur technique du club Avenir, des athlètes pensent améliorer leur chrono sans respecter les règles de jeu. Ce qui est à l'origine de nombreuses contre-performances.

Nager en respectant les normes définies par la Fédération internationale de natation ne va pas de soi. « Quelqu'un peut savoir nager dès l'enfance, mais dès qu'il se lance dans la natation au sens professionnel du terme, il doit se conformer aux normes. C'est à ce niveau que le travail d'adaptation aux règles du jeu devient difficile pour l'athlète », rappelle Bertrand Mbioko, en précisant que la natation fait partie des disciplines où il est techniquement difficile de s'améliorer. Il faut un travail d'encadrement, de formation technique et tactique de longue haleine pour développer les compétences motrices dans l'eau, plus difficiles à améliorer qu'en cyclisme et en course à pied. Ainsi, l'engagement d'un athlète dans des compétitions nationales, départementales ou communales ne devrait donc pas se faire prématurément. Pourtant, selon Bertrand Mbioko, certains entraîneurs prennent le risque d'aligner des nageurs amateurs qui vont vite en outrepassant les principes réglementant la nage en compétition. Le but ultime étant de réaliser des minimes, améliorer les chronos, battre les records, gagner une médaille... Cependant, sur le plan technique, ces nageurs ne sont pas souvent à la hauteur. Ce sont alors les contre-performances qui émaillent leur parcours avec, finalement, un palmarès nul. « La formation des nageurs devrait commencer par les aspects techniques. Car quand les athlètes travaillent sur la vitesse non réglementée et que, par la suite,



Bertrand Mbioko

ils se lancent dans la technique, ils vont moins vite et leurs performances régressent. Ce qui n'est pas le cas dans le sens inverse », explique le directeur technique du club Avenir.

Quelques principes techniques à respecter

Les règles techniques à observer changent selon que l'on nage la brasse, le papillon, le crawl ou sur le dos. Sans prétendre à l'exhaustivité, l'entraîneur Bertrand Mbioko donne quelques explications.

En papillon, le mouvement de nage est composé d'une phase ascendante et d'une phase descendante. L'ondulation se répercute sur

tout le corps. Les jambes sont relativement tendues, sans blocage. Elles doivent rester souples pour que le mouvement se transmette et s'amplifie du dos aux pieds. Ces derniers sont tournés vers l'extérieur sans trop sortir de l'eau. Trop fléchir les genoux, ne pas impliquer les jambes dans le mouvement, bouger la tête de haut en bas en espérant avancer plus vite sont des erreurs à éviter. Pour la brasse, le corps du nageur, à plat ventre, n'est pas allongé de manière constante. Il se redresse davantage durant la traction des bras et s'allonge pendant la phase de retour des mains vers l'avant. S'agissant de la respiration, l'athlète inspire à la fin de la phase de traction des bras et expire durant toute la phase retour des mains vers l'avant. L'aspiration est courte et puissante par la bouche tandis que l'expiration est plus longue et profonde par la bouche et le nez. Le crawl et le dos crawlé ont également leurs principes techniques de fonctionnement.

Pour Bertrand Mbioko, les nageurs congolais, amateurs ou pas, devraient tenir compte de l'ensemble des règles des différentes nages pour améliorer leurs performances. Les stages, séminaires et formations de tous genres devraient être tenus à cet effet d'autant plus que le règlement de la fédération internationale change de temps en temps. Le souhait étant de voir les nageurs évoluer non pas dans la précipitation, mais dans la technicité.

Rominique Nerplat Makaya